



BULLETIN DE LIAISON N° 3/2024

PÉRIODE DU 15 DÉCEMBRE 2024 AU 15 MARS 2025

I - LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

En cette fin d'année 2024, que pouvons-nous retenir sinon que la France ne va pas bien avec des déficits abyssaux que nos gouvernements successifs ne prennent pas vraiment en compte, promettant toujours plus aux différents grévistes que ces mois de novembre et décembre poussent à manifester pour obtenir plus.

Ce sont les agriculteurs, les cheminots, les pilotes et maintenant les futurs nombreux chômeurs que les différents plans sociaux mettent sur la paille.

Le monde ne va pas mieux et avec l'administration BIDEN qui autorise les ukrainiens à envoyer leurs missiles longue portée sur des objectifs russes, quelle va être la réponse de POUTINE ?

Qui se soucie encore du climat alors que les guerres font rage en Afrique et au Proche-Orient ? On le voit avec la participation minimum à la COP 29 à Bakou en Azerbaïdjan et un compromis à minima voté.

En ces temps difficiles, notre association est vivante et ses adhérent(e)s font généralement preuve de solidarité envers les personnes esseulées surtout en ces périodes de fêtes et je remercie toutes ces bonnes volontés qui agissent avec discrétion et principalement l'équipe sociale de Sylvie FORRER, composée d'Alix MARCONNET, Éliette HÉRITIER, Claude DESMERGERS et Colette JANICAUD, pour leurs actions.

En cette avant-veille des fêtes de fin d'année, je vous souhaite, au nom du groupement et de toute notre équipe du CoDir (comité directeur), un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2025.

Je tiens à remercier encore Claude GRADIT qui passera la main à Allain REPPLINGER pour le second voyage de 2025 après le retour de Bali en avril. Il nous aura fait voyager aux quatre coins de la planète et permis à son président de remettre le pied sur son sol natal lors du voyage à Madagascar en avril 2024. Merci Allain de re-

prendre le flambeau.

Je vous donne rendez-vous au déjeuner suivant la marche de rentrée, le mardi 7 janvier 2025 à Pérols et au lotto du dimanche 19 janvier 2024 à Saint-Clément-de-Rivière. Vous avez en annexe les bulletins à renvoyer pour votre participation à ces activités.

Avec mes amitiés,

Serge LE CLOIREC

Président de l'ANOCR 34-12-48



SOMMAIRE

Chapitre I :

P 1 Le mot du président

Chap II : Devoir de mémoire:

P2 Les éditions du musée de la résistance

P3 Hommage au Cne Guy-nemer

P4 Journée nationale en hommage aux harkis et forces supplétives

P5 Cérémonie du 41^e anniversaire de l'attentat du DRAKKAR et clôture du SNU

P6 Cérémonie du 2 nov en hommage aux morts

P7 Cérémonie su 11 novembre

Chap III : Vie du groupe-ment

P10 Mot du secrétaire général

Mot de la trésorière

P11 Mot du Webmaster

Brèves sociales

13 Activités passées

P19 Activités futures

Programme semestriel des marches

P20 Programme semestriel des randos

Chap IV : Infos générales

P25

Chap V : La grande famille

P29 Nouveaux adhérents

P30 Décès

P32 ANNEXE

II - DEVOIR DE MÉMOIRE

2a - Les Éditions du musée de la résistance

Les Éditions du Musée ont été créées en 2021 pour l'édition d'un ouvrage portant sur René GOSSE, universitaire natif de Clermont-l'Hérault, doyen de l'université de Grenoble et assassiné en décembre 1943. Nous en étions les auteurs et il nous est apparu que le Centre pouvait ainsi aider à faire connaître certains personnages, des faits, en partie oubliés.

L'objectif des Éditions est de faire rayonner la mémoire résistante par :

la réédition d'ouvrages d'intérêt local qui pourraient disparaître ;

l'édition d'ouvrages en relation avec le fonds documentaire du CRHRD, de témoignages, de thématiques en lien avec les enjeux mémoriels et les valeurs soutenus par le même Centre.

Les ouvrages édités à ce jour, en petits tirages de 100 ou 200 exemplaires :

René GOSSE, un universitaire dans la Résistance, de F.COUDERC, C.LOUBET, M.CAMPANA-PECH, L.PINCHARD, paru en décembre 2021 ;

Les Fusillés de la Madeleine de Danièle ARNAUD, en décembre 2022, qui présente le parcours des 16 fusillés au printemps 1944 dans le contexte troublé de l'époque. (la stèle se trouve à Villeneuve-lès-Maguelone et la commémoration a eu lieu le 14 mars).

Suzanne BABUT, une Juste montpelliéraine, de Brigitte CLAPARÈDE-ALBERNHE, sorti en décembre 2023.

Notre autrice s'est intéressée aux carnets de Suzanne BABUT déposés au Centre et en a tiré un portrait fouillé et vivant de la courageuse Montpelliéraine.

La diffusion

Nous avons eu la chance de passer un contrat avec le diffuseur Calvin Diffusion, basé à Alès, qui s'emploie à distribuer nos titres auprès de toutes les librairies (dépôt ou commande). Nous sommes ainsi relayés pour la vente, ce qui était une charge trop lourde pour le Centre.

Nous avons été présents à la Comédie du livre, du 17 au 19 mai, sur un stand alloué par la Région, avec signatures des auteurs ; c'était une première et nous pouvons nous en réjouir pour la notoriété/visibilité du Centre !

Le programme d'édition pour 2024 concerne :



- une nouvelle édition augmentée de l'ouvrage collectif de l'Amicale des Anciens de Liberté (aujourd'hui dissoute), paru en 1991 : *Une première Résistance, le groupe Liberté de Montpellier* ;

- *Zertako*, le récit d'enfance de Lucien LÉVY, enfant interné puis caché chez des religieuses.

Les partenaires des Editions du Musée : selon les titres, les aides nous ont été apportées par les institutions comme la mairie de Castelnaud, la Région, le Département, la Métropole, l'ONaCVG ou par des fondations, unions et amicales du monde combattant. Nous les remercions puisque sans leur soutien la maison d'édition ne pourrait survivre.

Le Musée de la Résistance et de la Déportation, créé en 1990 par d'anciens résistants et des résistants-déportés, explore l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Il met particulièrement en lumière l'histoire locale, celle de la région militaire R3 instaurée par la Résistance : l'Hérault, le Gard, la Lozère, l'Aveyron, l'Aude, les Pyrénées-Orientales. Il retrace la mémoire des hommes et des femmes, connus ou anonymes engagés dans ce combat, à travers une exposition permanente d'objets, de documents et de témoignages.

2b - Hommage au capitaine GUYNEMER, le 11 septembre 2024 à Pérols

Le mercredi 11 septembre 2024, à Pérols, les aviateurs ont revêtu leur coiffe pour rendre un traditionnel hommage au capitaine Georges GUYNEMER, glorieux pilote de combat aérien, figure tutélaire et immuable qui scelle le lien entre les aviateurs d'aujourd'hui et leurs aînés.

Le rassemblement s'est tenu devant la mairie avec le rappel de sa carrière et de ses faits d'armes en 1915, en présence de Jean-Pierre RICO, maire de Pérols, de Jean-Marc LEIENDECKERS, élu délégué et correspondant défense, du Conseil municipal des jeunes, des membres de l'ANORAAE de l'Hérault, des membres de l'ANMONM 34 et de l'ANOCR 34-12-48 avec le général de brigade (A) François MONSSUS, d'Yvan MARCOU et François LEHEUP, porte-drapeau ONM.

Par la suite, les participants se sont rendus au monument aux morts pour un dépôt de gerbes et la photo souvenir. Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie.

Yvan MARCOU



2c - Sidi Brahim, le 21 septembre à Villeneuve-lès-Maguelone

Le samedi 21 septembre 2024, le président de la Sidi Brahim 34 et aussi président de l'UNC de Villeneuve-lès-Maguelone, Claude BALSAN, a invité les différentes associations à participer à cette Sidi Brahim 2024.

Plusieurs membres de l'ANOCR 34-12-48 et l'UNC 34 ont répondu présents dont le président départemental Serge Le CLOIREC, Jacky HUILLET de l'UNC de Pérols et président de l'UNP34, Bernard DEBLOISE président de l'UNC du Crès et le chasseur Jacques de la TORRE, président de l'UNC de Villeveyrac.

De part et d'autre du monument aux morts et du fanion des chasseurs, les 8 drapeaux dont celui de l'UNC de Villeveyrac porté par une cadette UNC et ceux des UNC de Villeneuve-lès-Maguelone et du Crès, prennent position. Après le garde-à-vous, sonné par le clairon descendu de l'Aveyron avec son épouse et son fils, Claude BALSAN annonce le déroulement de la cérémonie et passe la parole au commandant de MONTBRUN, autre membre de l'ANOCR qui relate la bataille de Sidi Brahim qui eut lieu du 23 au 26 septembre 1845, entre les troupes françaises et celles d'Abd El-Kader.

La cérémonie se poursuit par le dépôt de gerbe, la sonnerie « Aux morts » et la Marseillaise. Derrière la seule autorité présente, le capitaine de gendarmerie de Villeneuve-lès-Maguelone, les présidents d'associations vont saluer les porte-drapeaux.

Nous rejoignons ensuite la salle des Anciens combattants pour un apéritif offert avant de nous retrouver à l'Espada à Saint-Jean-de-Védas pour conclure cette Sidi Brahim 2024 devant un excellent déjeuner.



2d - Journée nationale d'hommage aux harkis et forces supplétives, le 25 septembre 2024 à Montpellier

Le piquet d'honneur du 503^e RT de Nîmes placé à la gauche des autorités civiles et militaires rend les honneurs au préfet François-Xavier LAUCH lors de son arrivée. Le préfet rejoint ensuite sa place au centre du dispositif en face des 7 porte-drapeaux présents (LH, médaillés militaires, Souvenir français, FNACA, invalides de guerre, UNP34 et celui de l'UNC porté par Philippe GARIN (adhérent de l'ANOCR 34-12-48 aussi), en ce jour d'hommage aux harkis dans ce square Suzanne BABUT de Montpellier à 9h30.

Parmi les autorités civiles, le représentant du conseil départemental, le représentant du conseil régional, la représentante du maire de Montpellier et pour les autorités militaires, le représentant du général DEPRECO, commandant le groupement de gendarmerie de l'Hérault, le représentant de la police, du SDIS et la DMD 34 adjointe Lydie SAUVONNET.



C'est Fatma NAKIB, adjointe au maire de Montpellier qui prononce son discours en premier, reprenant tous les déshonneurs que la France a fait subir aux harkis et les reconnaissances dont ils ont droit désormais. Elle est suivie par le préfet qui lit le message national du ministre des Armées et des Anciens combattants, Sébastien LECORNU.

Ensuite le dépôt des gerbes commence par la gerbe des associations de harkis du département par Rubira et Djamil BEKTAOUI petite-fille de harki, suivie de celle du conseil départemental, de celle de la mairie de Montpellier et pour terminer celle de la préfecture. « Aux morts », suivi de la Marseillaise chantée par les personnes présentes terminent cet hommage.

Les autorités civiles et militaires ainsi que les représentants des ordres nationaux et du monde combattant vont saluer les porte-drapeaux avant que l'assistance ne se regroupe devant un café offert par la municipalité.

2e - Saint Michel à Pérols, le 13 octobre 2024

Le samedi 13 octobre 2024 l'UNP 34 a fêté le 61^e anniversaire de sa création et la Saint Michel à Pérols, ville de son président Jacky HUILLET. Tout commence sur la place Carnot où a lieu le rassemblement des parachutistes et de leurs nombreux invités.

L'ANOCR 34-12-48 est bien représentée avec son président Serge Le CLOIREC et de nombreux adhérents qui sont aujourd'hui dans les rangs de l'UNP 34 dont Jacky HUILLET, le président. La vingtaine de drapeaux présents prend place devant la mairie et le maître de cérémonie Cazou MINGOT annonce le déroulement de la cérémonie. L'origine du choix de saint Michel par l'UNP étant expliqué, le président remercie le maire d'avoir permis cette célébration; puis le général IRASTORZA remet deux croix du combattant avant que Jacky HUILLET remette des insignes paras de bronze à 3 parachutistes et un insigne « 20 ans » de porte-drapeau. Ensuite les autorités civiles et militaires se rendent devant le monument aux morts pour le dépôt de gerbes.



J'ai l'honneur de déposer la première gerbe avec la députée européenne France JAMET accompagnée de son père, ancien parachutiste. Puis le président de l'UNP34 dépose celle des paras, accompagné de la nouvelle commandante de la gendarmerie de Lunel, de son adjointe et du général IRASTORZA et pour terminer le maire de Pérols, Jean-Pierre RICO, dépose celle de la ville, accompagné de son adjoint Jean-Marc LEINDECKERS et d'un de nos présidents d'honneur le général Guy BARASCUD. Après « Aux morts » et la Marseillaise, les autorités vont saluer les porte-drapeaux.

Puis ceux-ci se placent de part et d'autre de l'entrée de l'église pour permettre aux officiels d'entrer et de s'installer. Derrière le père FEBVRE, curé de la paroisse, les porte-drapeaux font leur entrer dans l'église et c'est l'accueil des fidèles par le père qui regrette l'absence du père Christian CHANLIAU, membre de l'UNP 34 qui aurait dû concélébrer cette messe mais qui est malade. Menée de main de maître par Jean-Michel SANJUAN pour l'interprétation de nombreux chants, la messe se termine par la prière du para.

Derrière la fanfare des sapeurs-pompiers, les drapeaux et les parachutistes forment les carrés et le défilé commence en présence des autorités civiles, la députée européenne France JAMET, le maire de Pérols, Jean-Pierre RICO, les conseillers municipaux, les généraux IRASTORZA et BARASCUD, les officiers de gendarmerie et les présidents des différentes associations.

Arrivé à la salle Albric, le cortège se disperse et rentre dans cette salle où un cocktail de bienvenue offert par la mairie attend les participants.

La bonne ambiance règne durant ce repas qui regroupe 160 personnes de nombreux chants sont interprétés par nos amis parachutistes entre chaque plat. Au moment du dessert, les lots de la tombola sont tirés au sort et c'est une épouse qui gagne le gros lot, un voyage de 7 jours en Corse dans l'hôtel d'un adhérent aux Îles Sanguinaires près d'Ajaccio.

C'est en fin d'après-midi que l'assemblée se disloque et que chacun se donne rendez-vous pour l'an prochain.

Serge Le CLOIREC



2f - Cérémonie du 41^e anniversaire de l'attentat du DRAKKAR, le 23 octobre 2024 à Béziers

En ce jour du 41^e anniversaire de l'attentat du Drakkar à Béziers, l'ANOCR 34-12-48 était présente et représentée par son président Serge Le CLOIREC et plusieurs autres membres, représentant d'autres associations avec leurs drapeaux, pour cette cérémonie devant la stèle du Drakkar au cimetière neuf de Béziers.



Devant une importante assistance et un peloton imposant de parachutistes, c'est un des rescapés du Drakkar qui a ému toute l'assemblée par le récit de son vécu personnel de cette journée, puis le président départemental de l'UNP Jacky HUILLET fit la narration de ce jour funeste du 23 octobre 1983 pour le 1^{er} et 9^e RCP avec 58 tués pour la France. Enfin le maire Robert MÉNARD prononça un discours désignant cet ennemi qu'est l'islam terroriste, disant ne pas pleurer sur la mort d'un des commanditaires de cet attentat et terminant son discours par « Vive Tshahal ».

La prière du para résonna avant que le dépôt des cinq gerbes du rescapé, de l'UNP, des conseillères départementales, du représentant du député et du maire, ne précède « Aux morts » et la « Marseillaise ». Pour terminer cette cérémonie, les autorités civiles et militaires dont la DMD 34 ajointe, Lydie SAUVONNET remercièrent les porte-drapeaux et le piquet d'honneur du 3^e RPIMa de Carcassonne.



2g - Clôture du séjour de cohésion du SNU le mercredi 30 octobre 2024 à Palavas

C'est au Centre IGESA de Palavas-les-Flots que 156 jeunes de 6 départements de la région Occitanie ont choisi de faire ce stage de cohésion du Service National Universel lors de leurs vacances scolaires de la Toussaint.

À 15h30, à l'arrivée du directeur de cabinet du préfet, Thibaut FÉLIX, Francis SZWEC fait rectifier la tenue aux cohortes et deux stagiaires montent les couleurs devant 12 porte-drapeaux présents pour cette cérémonie.

Deux autres stagiaires nous expliquent le choix du nom de la promotion « René Poitevin » Compagnon de la Libération, grand résistant et grand-père de notre camarade Patrick POITEVIN, actuel directeur du musée de la résistance et de la déportation de Castelnaud-le-Lez.



C'est la DASEN adjointe qui commence les discours en expliquant le parcours effectué par ces jeunes et les différentes formations qui leur ont été faites. Patrick POITEVIN et sa famille remercient la promotion d'avoir choisi le nom de son grand-père avant que le sous-préfet ne termine les discours. Le DMD 34, le lieutenant-colonel SAVY, accompagné de Patrick POITEVIN et d'une formatrice remettent ensuite symboliquement à deux stagiaires le diplôme PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) que l'ensemble de la promotion a réussi. Puis Francis SZWEC appelle les autorités civiles, le sous-préfet, la représentante du maire de Palavas et la DASEN adjointe pour la remise des diplômes du SNU à ces deux mêmes stagiaires. La promotion René Poitevin chante à *capella* la Marseillaise et après la prise de photos des participants avec les différentes maisonnées de la promotion, les autorités regagnent leur emplacement et Francis SZWEC lance le flash mob terminal de cette cérémonie. Pour terminer, les autorités civiles et militaires vont saluer les 12 porte-drapeaux avant que le chef de centre Mathieu ISSALY n'invite tout l'assemblée à continuer les discussions devant une collation servie dans les bâtiments de l'IGESA où les discussions avec les jeunes du SNU se poursuivent. Est-ce une des dernières cérémonies SNU avec la disparition du budget de ce SNU en 2025 ?



2h - Cérémonie d'hommage aux morts pour la France au carré militaire du cimetière protestant puis aux 5 carrés militaires au cimetière Saint-Lazare de Montpellier, le 2 novembre 2024

Rangée derrière les 3 porte-drapeaux présents, le Souvenir français, la FNACA et l'UNC, une petite délégation conduite par Sébastien COTE, représentant le maire de Montpellier se rend devant le carré militaire du cimetière protestant où la pasteur PRAT précise l'origine de la cinquantaine de tombes que contient ce carré militaire. Puis c'est le dépôt de 4 gerbes, celle du Souvenir français par Claude CARLIER, celle du conseil départemental par Jacqueline MARKOVIC, celle de la région Occitanie par Christian ASAF et celle de la Métropole par Sébastien COTE. Aux morts et la Marseillaise terminent cette cérémonie et les participants rejoignent le cimetière Saint-Lazare où à 11h commence l'hommage.



C'est derrière une douzaine de porte-drapeaux présents dont deux portés à tour de rôle par des élèves de la classe de Défense et sécurité du collège La Providence avec Corine CENDRE, leur professeur, que le cortège se rend au premier carré militaire, celui de 1914-1918. Claude CARLIER du Souvenir français de Montpellier dépose une gerbe, suivi par Jacqueline MARKOVIC et pour terminer cet hommage par celle de Sébastien COTE. A chaque dépôt de gerbes, deux élèves de La Providence participent. Les drapeaux s'inclinent pour une minute de silence avant de se replacer en tête du cortège pour rejoindre le carré militaire franco-belge où le même protocole se répète. Puis c'est devant le carré militaire indochinois puis le nouveau carré militaire refait par la municipalité et appelé « celui des oubliés » où se déroule la même cérémonie.

Pour terminer cet hommage, c'est devant le carré militaire 1939-1945 que la cérémonie officielle se termine. Ce carré a été refait à neuf par le Souvenir français grâce aux dons des associations d'AC de l'Hérault en 2024 et c'est Claude CARLIER qui le précise dans son discours avant que Sébastien COTE ne remercie les jeunes de participer à cette cérémonie ainsi que les personnels du cimetière pour l'accompagnement apporté au Souvenir français pour le fleurissement des tombes en ce jour d'hommage. Enfin c'est le dépôt de 4 gerbes, celle du Souvenir français par Claude CARLIER, celle du conseil départemental par Jacqueline MARKOVIC, celle de la région Occitanie par Christian ASAF et celle de la Métropole par Sébastien COTE. « Aux morts » et la Marseillaise terminent cette cérémonie. Le remerciement aux porte-drapeaux a lieu à l'entrée du cimetière avant qu'une petite délégation ne se rende sur la tombe remise à neuf par l'UNP 34, du parachutiste GUERAUDEN, volontaire pour sauter sur Diên Biên Phu.



Photos : Sylvain BAUMLIN

2i - Cérémonie du 106^e anniversaire de l'armistice de 1918 à Montpellier

C'est devant l'Arc de triomphe montpelliérain qu'a lieu la cérémonie du 11 Novembre dès 9h30, cérémonie présidée par le préfet François-Xavier LAUCH. Ce lieu insolite car dépourvu de monument aux morts permet aux visiteurs d'assister à cette cérémonie d'où une foule importante comme Montpellier n'en a pas vu depuis longtemps ainsi que nombreuses troupes en tenue dont une partie de l'équipage de la frégate Languedoc avec son commandant, la nouvelle promotion des cadets de la gendarmerie et la nouvelle promotion des cadets de la Défense.

La cérémonie commence par l'arrivée du cortège officiel partant des grilles du jardin du Peyrou, derrière les 14 porte-drapeaux présents qui viennent se ranger devant le pilier gauche de l'arc alors que le piquet d'honneur est installé devant le pilier droit.

Puis c'est la sonnerie du « Cessez le feu » qui résonne sur la place avant une remise de décoration par le général DEPREQC à deux sous-officiers de la gendarmerie, deux médailles militaires.

Puis c'est l'arrivée de la flamme portée par deux collégiennes de La Providence, flamme qui est déposée au centre du dispositif et deux autres élèves racontent le parcours de cette flamme depuis le 11 novembre 2023 que la classe précédente a ramené à Montpellier et que le préfet a demandé qu'elle soit de nouveau mise à l'honneur. C'est devant le peloton du 503^e RT de Nîmes et cette flamme que les discours s'enchaînent, tout d'abord Lucie lit le message du monde combattant avant le discours du maire Michaël DELAFOSSE et pour terminer la lecture du message du ministre des Armées, Sébastien LECORNU et du ministre délégué aux Anciens combattants, Jean-Louis THIERIOT, par le préfet.



J'ai l'honneur de déposer en premier la gerbe du monde combattant avec Françoise JACOB-PONT, la présidente de l'UDAC 34 et Jean-Pierre GOUVERNET, le Président de la FNACA Montpellier. Suivent les gerbes de la consule du Maroc, du DMD 34, du conseil départemental, des trois députés présents, de la mairie et pour terminer celle du préfet.

« Aux morts » suivi de la Marseillaise interprétée par la batterie fanfare des sapeurs-pompiers de l'Hérault terminent cette cérémonie avant que les autorités ne saluent les 14 porte-drapeaux présents. À l'issue des remerciements, de nombreux Présidents d'associations quittent la place de l'Arc de triomphe pour rejoindre les cérémonies organisées dans leurs villages.



2j– Journée d'hommage aux morts pour la France, de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre 2024 à Montpellier

En cette matinée ensoleillée mais fraîche du jeudi 5 décembre 2024, la cérémonie départementale se déroule à Sète, à 9h30, devant le monument dédié à tous les morts héraultais de ces conflits. Devant les neuf porte-drapeaux présents, la cérémonie est présidée par le sous-préfet Guillaume RAYMOND en présence du lieutenant-colonel SAVY, le DMD34 et commence par la lecture du message du monde combattant par Serge Le CLOIREC, 1^{er} vice-président du CDAC 34, président de l'ANOCR 34-12-48 et président de l'UNC 34, suivie par la lecture du message du ministre délégué aux Anciens Combattants, Jean-Louis THIERIOT par le sous-préfet. A l'issue, le dépôt de gerbe commence par celles des associations sétoises (les pieds noirs et les médaillés militaires) puis François COMMEINHES, le maire de Sète dépose celle de la métropole et pour terminer le sous-préfet dépose celle de la Préfecture. « Aux morts » résonne suivie de la Marseillaise chantée par une assistance assez importante. C'est la fin de cette cérémonie et les autorités civiles et militaires vont remercier les porte-drapeaux de leur présence.



Nous sommes quelques-uns à nous retrouver à 11h30 à la cérémonie montpelliéraine au parc Suzanne Babut. Les six porte-drapeaux présents se mettent en place et c'est sous l'autorité du sous-préfet Thibault FÉLIX, secrétaire général de la préfecture que commence la cérémonie sous le même format qu'à Sète. Serge Le CLOIREC fait la lecture du message du monde combattant, puis Sébastien COTE, représentant le maire de Montpellier lit celui de la mairie avant que le sous-préfet ne lise celui du ministre délégué. Je dépose la gerbe du monde combattant avec Bernard MOERMAN le président de PG-CATM 34 puis c'est la gerbe du conseil départemental qui est déposée par Jean ALMARCHA avant que Sébastien COTE accompagné de Fatma NAKID dépose la gerbe de la mairie et pour terminer le sous-préfet dépose celle de la préfecture. « Aux morts » résonne suivie de la Marseillaise chantée par la faible assistance. C'est la fin de cette cérémonie, les autorités civiles et militaires vont remercier les porte-drapeaux de leur présence. Nous sommes invités à nous réchauffer au stand de la mairie où les conversations sont animées et nous nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, cette cérémonie étant la dernière officielle de l'année.



2k– 61^e anniversaire de la création de l'ONM et remise des prix départementaux de l'année, le 7 décembre 2024



Le samedi 7 décembre 2024 à Palavas-les-Flots sur le rond-point des Ordres nationaux, s'est déroulée la cérémonie traditionnelle de l'anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite accompagnée de la remise de prix départementaux 2024, accueillie par Christian JEANJEAN, maire de Palavas-les-Flots et son Conseil municipal.

Cette cérémonie placée sous le haut patronage de François-Xavier LAUCH, préfet de l'Hérault était présidée par Éric SUZANNE, sous-préfet de Lodève, représentant le préfet, de Sophie BÉJEAN, rectrice de l'académie d'Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, de Catherine COME, directrice académique des services de l'Éducation nationale, de Véronique JERONES-TROADEC, directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale, de Sébastien COTE, adjoint au maire de Montpellier, de Patrick SANDEVOIR, président national de l'ANMONM, des autorités civiles et militaires et des associations patriotiques.

La cérémonie de remise de prix du 6 juillet 2024 au Palais des Congrès du Cap d'Agde, en pleine campagne des élections législatives, avec ses obligations de réserves, ne nous a pas autorisé d'accueillir les récipiendaires que nous avons eu le plaisir de recevoir en ce jour à cette cérémonie d'anniversaire pour la remise des prix départementaux.

Ainsi nous avons rendu hommage aux Cadets de la Défense, aux Cadets de la Gendarmerie, aux jeunes filles et garçons de la Préparation militaire et jeunes sapeurs-pompiers de la section de Sète pour le prix national collectif remis à Paris le 28 novembre dernier.

Yvan MARCOU

III – LA VIE DU GROUPEMENT

31 - Mot du secrétaire général

Toutes les modifications signalées d'adresse postale, d'adresse mail, de téléphone fixe et de portable ont été enregistrées sur le site extranet de l'ANOCR 34-12-48. À ce jour le groupement compte 457 adhérents, décompte fait de nos décédés et démissionnaires depuis le dernier bulletin. La liste exhaustive vous est rappelée plus loin dans le paragraphe « La Grande Famille ».

Les prochaines activités jusqu'en avril 2025 sont :

Loto ANOCR 34-12-48, le 19 janvier 2025 à Saint-Clément-de-Rivière à 14h.

Commission solidarité ONaCVG 34, le 14 janvier 2025 à 14h30.

Conférence géostratégique, le jeudi 23 janvier 2025 à la MJC de Castelnau-le-Lez à 18h30 : la base sous-marine de Lorient par Daniel BRIAND.

Réunion ANOCR nationale à Paris, le jeudi 30 janvier 2025.

Conférence géostratégique, le jeudi 6 février 2025 à 18h30 à la MJC de Castelnau-le-Lez.

Conférence géostratégique, le 13 mars à 18h30 à la MJC de Castelnau-le-Lez.

Voyage à Bali du 30 mars au 10 avril 2025.

Déjeuner dansant ANOCR 34-12-48, le vendredi 25 avril 2025 à Saint-Clément-de-Rivière à 12h

*En gras, les activités spécifiquement ANOCR 34-12-48

Gérard DUFFIEUX

32 - Mot de la trésorière

La cotisation annuelle pour l'année 2025 doit être acquittée au plus tard à la fin du 1^{er} trimestre 2025

Je rappelle aux retardataires qu'il faut être à jour de cotisation pour faire partie de l'association et participer aux activités et avoir droit aux votes des décisions. Ces cotisations et les dons versés servent au fonctionnement et aux activités sociales de notre association, ce dont nous les remercions.

Montserrat Schon

Montants en vigueur pour 2025/ Cotisations annuelles / abonnement au bulletin national

GRADE (ou équivalent selon les armées, armes et services)	OFFICIERS conjoints d'officiers non-adhérents, descendants au 1er degré d'officiers			VEUVES, VEUFs D'OFFICIERS conjoints d'officiers adhérents		
	Cotisation	Abonnement	Total	Cotisation	Abonnement	Total
Officier subalterne	15 €	10,50 €	25,50 €	7,50 €	5,50 €	13,00 €
Commandant	18 €	10,50 €	28,50€	9 €	5,50 €	14,50 €
Lieutenant-colonel	20 €	10,50 €	30,50€	10 €	5,50 €	15,50 €
Colonel	23 €	10,50 €	33,50€	11,50 €	5,50 €	17,00 €
Général	29 €	10,50 €	39,50€	14,50 €	5,50 €	20,00 €

Les versements à effectuer peuvent être virés sur le RIB ci-dessous ou par chèque à l'ordre de l'ANOCR 34-12-48 adressé à Mme SCHON Montserrat, 18 avenue du Passet, 34570 PIGNAN. En cas de doute, ne pas hésiter à interroger la trésorière qui se tient à votre disposition (06 03 30 28 16)

Possibilité de régler par virement - RIB ci-dessous ==>

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				LA BANQUE POSTALE	
Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB		
20041	01009	0185579M030	18		
IBAN - Identifiant international de compte					
FR26 2004 1010 0901 8557 9M03 018					
BIC - Identifiant international de l'établissement					
PSSRFRPPMON					
DOMICILIATION					
LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER					
13900 MARSEILLE CEDEX 20					
TITULAIRE DU COMPTE					
ANOCR					
15 RUE CLER					
75007 PARIS					

33 - Mot des webmasters

Guide de prévention contre les arnaques

Jamais nous n'avons été autant exposés qu'aujourd'hui aux arnaques... Et avec l'avènement de l'intelligence artificielle générative, cette exposition ne fera que s'accroître.

Être exposé est une chose, savoir se défendre en est une autre. Et, au-delà de la prudence la plus élémentaire dont chacun doit savoir faire preuve au quotidien, il existe des outils, des modes d'action simples à mettre en œuvre.

Et l'État a eu la bonne idée de regrouper tout ça dans un document, le *Guide de prévention contre les arnaques*, au format PDF, accessible en ligne et en téléchargement à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/files/2021-03/guide-des-arnaques-task-force.pdf>.

Tout y est, clairement exposé. Vous y trouverez en outre, selon le type de menace et d'arnaque, des liens internet, des numéros de téléphone, des formulaires pour réagir et, à votre niveau, aider à la lutte contre ces fléaux.

Une lecture saine et un document à garder « sous la main » au cas où...



34 - Brèves sociales

1 - Unéo

La carte Tiers Payant 2025 sera disponible dans votre espace personnel à compter du 16 décembre 2024.

2 - Handicap, perte d'autonomie : quels dispositifs sont proposés pour accompagner les aidants ?

Vous êtes peut-être aidant même si vous ne vous considérez pas comme tel. En France, 1 personne sur 5 accompagne un proche en situation de maladie, de handicap ou en perte d'autonomie. Selon la Haute Autorité de santé (HAS), il n'est pas rare qu'on devienne aidant sans le savoir et sans avoir conscience des répercussions sur sa vie. Une campagne nationale, menée jusqu'au 20 octobre 2024, sensibilise au quotidien des aidants et fait le point sur l'ensemble des dispositifs existant pour les accompagner.

Les proches aidants accompagnent une personne de leur entourage en raison de son état de santé, d'un handicap ou de son âge ; ils ne sont pas des aidants professionnels, ni des bénévoles présents via une association aux côtés de la personne aidée. Il peut notamment s'agir :

- du conjoint ;
- du partenaire avec qui la personne aidée a conclu un pacte civil de solidarité (PACS), ou son concubin ;
- d'un parent ;
- d'une personne résidant avec la personne aidée ou entretenant avec elle des liens étroits et stables comme un voisin ou un ami.

d'une personne résidant avec la personne aidée ou entretenant avec elle des liens étroits et stables comme un voisin ou un ami.

Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation sur le rôle des aidants, conduite du 22 septembre au 20 octobre 2024, l'espace numérique aidant.gouv.fr est mis en avant ; il répertorie notamment les différents dispositifs auxquels vous pouvez recourir en tant qu'aidant, en fonction de votre profil :

- jeune aidant ;
- parent d'un enfant malade ou en situation de handicap ;
- proche d'une personne âgée dépendante ;
- aidant en activité ;
- Aidant à la retraite.

Parmi les dispositifs qui sont présentés au sein de l'espace aidant.gouv.fr :

l'allocation journalière du proche aidant (AJPA), un revenu de remplacement destiné aux aidants de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie qui sont contraints de réduire ou de cesser temporairement leur activité professionnelle ;

l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), une aide financière versée sous conditions à une personne âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie, et qui peut notamment être utilisée pour salarier un aidant (hors conjoint) et contribuer au financement des besoins de répit de cet aidant ;

une liste de formations pour les aidants de personnes âgées en perte d'autonomie ;

des lignes téléphoniques d'écoute spécialisées avec des personnes formées pour vous écouter et vous soutenir psychologiquement dans votre rôle d'aidant ;

une liste des événements dédiés aux aidants (conférences, formations, groupes de soutien...) qui peuvent vous intéresser, répertoriés en fonction du lieu où vous vous trouvez ;

le guide des solutions de répit pour mieux identifier et comprendre les différents types d'offres qui existent dans ce domaine ;

les aménagements d'études possibles pour les étudiants qui accompagnent un proche.

Un complément d'information peut être trouvé dans l'article du CV Guillaume pages 30 et 31 du Bulletin national trimestriel du 3^{ème} trimestre 2024.

3 – Permis de conduire

Le ministre de l'intérieur a annoncé le 14 février 2024 la généralisation de l'application France Identité et l'arrivée du permis de conduire numérique dans France Identité.

Vous pouvez désormais importer votre permis dans l'application France Identité.

Votre permis de conduire (titre de conduite) pliant 3 volets « rose cartonné » reste **valable jusqu'au 19 janvier 2033.**

Toutefois, vous pouvez déjà demander son remplacement. La demande se fait en ligne sur le site de l'ANTS (ANTS : Agence nationale des titres sécurisés).

Vous avez accès à une nouvelle fonctionnalité sur le téléservice Mes points permis. Il vous permet entre autres de consulter gratuitement le nombre de points que vous avez sur votre permis de conduire. À compter du 4 décembre 2024 vous pouvez également y télécharger un document officiel attestant la validité de votre permis, qui peut par ailleurs être utilisé pour créer votre permis de conduire dématérialisé.

35 - Activités passées

35a — Marche de Bel-Air, le 1^{er} octobre 2024

Nous sommes partis ce matin dans la brume grise de Bel-Air où il était difficile de voir les véhicules garés sur le point de rassemblement.

Rapidement, le soleil a permis aux treize marcheurs de parcourir notre chemin dans une belle garrigue, guidés par pas moins de quatre responsables détenteurs de GPS. Nous avons eu le plaisir de croiser un jeune homme armé d'une guitare qui faisait son chemin de Compostelle.

Aucun incident, si ce n'est l'oubli, lors de la pause, du "bâton de maréchal ou de marche marocain" de Claude, mais heureusement retrouvé !



Merci aux organisateurs !

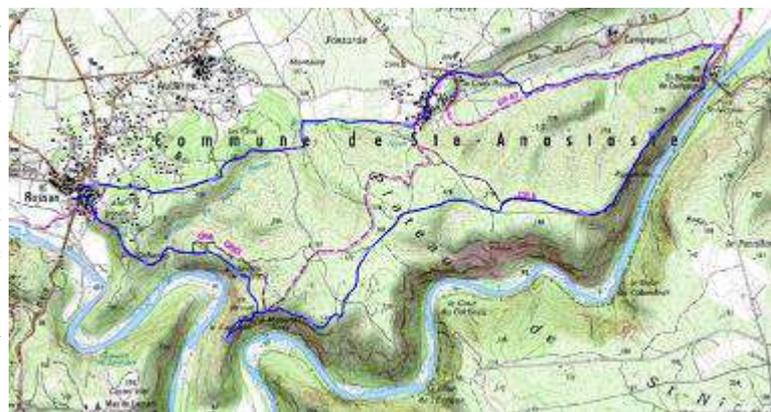


35b — Randonnée de Russan, le 24 septembre 2024.

En ce matin du mardi 24 septembre, le ciel était couvert mais la météo ne prévoyait pas de pluie. Nous étions 9 au départ de l'église de Russan-Sainte-Anastasie. La randonnée débutait par une montée accentuée pour rejoindre le plateau qui domine les gorges creusées par le Gardon.

À la fin de la montée, quelques fines gouttes de crachin nous ont inquiétés, quelques K-ways sont sortis des sacs, mais l'alerte fut de courte durée et, entre les cumulus, le soleil a fait quelques percées. Après un passage par un petit castellas dont il ne reste pas grand chose, nous avons fait une pause-café sur un promontoire qui domine l'ensemble des gorges.

Après une progression sur le plateau avec tout de même des montées et des descentes, nous avons piqueniqué au bord de la falaise, en vue du pont Saint-Nicolas, point le plus à l'est du tracé. Le retour s'est effectué par une montée en pente douce vers le village de Vic, puis un dernier coup de collier pour franchir le ressaut qui nous séparait du point de départ.



35c — Visite de Pézenas avec les Amis de la gendarmerie, le vendredi 20 septembre 2024.

En ce vendredi matin, nous nous retrouvons une dizaine de membres de l'ANOCR 34-12-48 au sein des Amis de la gendarmerie du président Stéphann THÉVENON adhérent lui aussi de l'ANOCR, devant la confiserie Boudet. Le maître confiseur nous déroule les différentes phases de la confection des berlingots de Pézenas et comme les photos sont interdites, les auditeurs sont attentifs et posent de nombreuses questions. C'est tout d'abord la confection d'un bonbon de 25 kg fait de sucre, de sucre de glucose et d'un colorant naturel de couleur (six utilisés dans cette confiserie artisanale dont la betterave pour faire la bande rouge de notre bonbon). Puis dans la seconde pièce c'est l'étirement sur des machines de 1920 de ces 25 kg qui permet de fabriquer plus de 3000 berlingots avec comme perte une vingtaine qui avec les résidus de sucre sont récoltés et donnés aux apiculteurs du coin pour nourrir leurs abeilles l'hiver. Dans la boutique, c'est l'effervescence pour acheter les différentes productions de cette confiserie.

Nous nous retrouvons au restaurant « Le Saint-Germain » à Pézenas derrière le stade où Stephan se bat pour compter les différentes entrées puis les plats avec des changements de dernière minute comme à chaque fois dans toutes les associations. Mais tout le monde a pu savourer son menu et terminer son dessert avant la prise de la photo de groupe.



L'après-midi, nous retrouvons notre guide au square Molière pour commencer la visite de la vieille ville de Pézenas et ses nombreux hôtels particuliers. Dans un de ces hôtels, nous découvrons un tisserand irakien et un vieux métier à tisser Jacquard. Sa démonstration de confection d'une écharpe sur ce métier est un pur moment de retour un siècle plus tôt.



Vers 17h, il est l'heure de se séparer et de retourner chacun chez soi et de se donner rendez-vous pour la prochaine sortie culturelle de cette association.



35d — Croisière sur l'adriatique (3 au 10 octobre 2024)

Cette croisière est la sixième que nous faisons avec CroisiEurope (Le Rhin d'Amsterdam à Strasbourg, le Guadalquivir en Andalousie, la Seine des impressionnistes, le Douro au Portugal, le Danube de Vienne à la mer Noire et donc l'Adriatique sur les rivages de la Dalmatie). Nous n'avons jamais été déçus par cette belle entreprise française dont le siège est à Strasbourg, tant la qualité de ses services est excellente : open bar pendant toute la croisière, restauration parfaite, entretien des cabines sans reproche et navigation tranquille. La formule des croisières fluviales (petits bateaux d'environ 200 places) est adaptée au tourisme des séniors : pas de valises à faire et défaire tous les jours.

L'intérêt des sites visités, les guides, toutes féminines, ont été remarquables et pour couronner le tout, nous avons bénéficié d'une météo clémente ; une seule averse en fin de journée en fin de visite.

Notre groupe, cette fois encore, a connu une ambiance très sympathique (convivialité, solidarité) et je crois, selon les témoignages, que cette croisière sera un bon souvenir pour toutes et tous.

Les temps forts

Visite de Dubrovnik, le vendredi 4 octobre 2024

L'arrivée le jeudi 3 à l'aéroport se fait sous une pluie qui nous empêche de bien apprécier le trajet jusqu'au nouveau port de Gruz où notre bateau *La Belle de l'Adriatique* nous attend. Cocktail de bienvenue, présentation du bateau, présentation des différentes possibilités offertes par la croisière par notre guide précédant le diner où les tables ANOCR se succèdent à tribord.



C'est à 9 heures que nous prenons notre bus le n°1 avec la guide n°1 Svetlana pour être déposés à la porte de Ploce. Nous commençons nos 3 heures de visite en découvrant une vieille ville reconstruite après le tremblement de terre du XVII^e.

Nous visitons le monastère des dominicains où différentes salles d'exposition entourent un merveilleux cloître qui sous Napoléon a servi d'écuries d'où les trous servant de réservoirs d'eau pour les chevaux. À la sortie du monastère nous sommes entourés par deux autres églises, 36 dans la ville entre la porte de Ploce et la porte de Pile.



Descendant par une des nombreuses petites ruelles à l'architecture typique faisant le charme de cette cité appelée Perle de l'Adriatique, nous arrivons sur la grande place pour découvrir la tour de l'Horloge, point de repère et le palais des recteurs : le recteur est un homme politique nommé pour un mois durant lequel il ne doit pas quitter son palais. Durant la visite nous découvrons différentes pièces dont son cabinet où dans un coffre sont déposées les clés des deux portes d'entrée de la vieille ville et une peinture de saint Blaise, le patron de la ville (il est partout présent). Puis la salle de musique et d'autres petites salles. En sortant nous nous dirigeons vers la cathédrale dite de l'Assomption, très baroque où nous terminons par la salle du trésor dans une chapelle de Gropelli avec de merveilleuses pièces en or (malheureusement toutes photos sont interdites). Nous sortons et notre guide nous donne quartier libre de 40 mn avant de se rejoindre pour 12h15 à la porte de Ploce pour l'embarquement dans notre bus. Libre choix est donné : rester dans la ville



puis retour personnel au bateau pour 18h, retour pour le buffet sur le bateau et quartier libre l'après-midi, soit retourner visiter Dubrovnik, soit se prélasser au pont soleil du bateau, en tout cas tout le monde doit être au bateau pour 18h.

A 18h45, exercice de sécurité pour tous les passagers, suivi de la traditionnelle réunion d'information du lendemain. Un cocktail de bienvenue précède la présentation de l'équipage avant le dîner et le spectacle folklorique. 23h, départ du bateau en direction de Mljet.

Visite de l'île de Mljet, le samedi 5 octobre 2024 matin

Nous arrivons vers 8h00 à l'île de Mljet où le bateau se met à l'ancre. À 8h45, nous embarquons dans les chaloupes du bateau pour rejoindre en 10 mn le départ de la visite guidée de l'île qui se trouve à la pointe sud de la Croatie. Sur l'île, considérée comme une des plus belles de l'Adriatique, trois couleurs : le bleu pour l'eau, le vert pour la forêt et le marron pour la culture des dominicains. Nous commençons la visite du parc national par un chemin empierré qui nous emmène au point le plus élevé de l'île avant d'attaquer la descente jusqu'à longer le premier petit lac intérieur puis arriver à l'embarcadère du second lac relié à la mer par un petit estuaire. Après quelques minutes d'attente, un bateau électrique arrive et le groupe 1, le nôtre, et le groupe 2 qui sont aussi à bord de *la Belle de l'Adriatique*, embarquent pour 10 mn de navigation jusqu'à l'île de Sainte-Marie située sur ce lac Veliko Jezero, lac salé situé au cœur du parc national de Mljet. Sur cette île nous visitons le monastère bénédictin du XII^e siècle et nous nous promenons sur un petit sentier reliant différentes petites chapelles. Nous rembarquons pour rejoindre le sentier et le parcourir à l'envers pour rejoindre les chaloupes qui nous ramènent au bateau.



Vers 12h30, le bateau part pour l'île de Korcula pendant qu'un déjeuner nous est servi au restaurant à 13h.

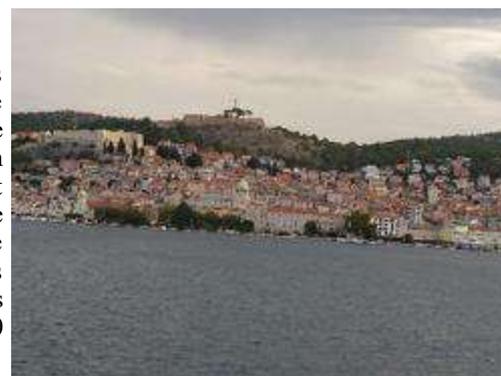


Visite de l'île de Korcula le samedi 5 octobre 2024 après-midi

Nous arrivons au port de Korcula vers 14h15 sur l'île du même nom qui est la sixième plus grande île de l'Adriatique. Vers 15h, nous sommes appelés pour la visite guidée de la vieille ville de Korcula avec notre même guide, Svetlana. C'est une typique cité médiévale dalmate nichée entre des collines verdoyantes et la mer azurée. Après être entrés par la porte Mer, nous rejoignons l'église de Saint-Michel puis la confrérie de la Toussaint puis nous parcourons des petites rues pour rejoindre le musée des icônes byzantines bien que la Croatie soit catholique puis nous rejoignons la place principale où se trouve la cathédrale Saint-Marc, preuve de l'habileté des tailleurs de pierres et des sculpteurs de l'époque mais l'intérieur n'est pas du niveau de l'extérieur réhabilité. Quelques œuvres du Tintoret sont abritées au sein de cette cathédrale mais nous ne pouvons pas trop nous attarder car un mariage se prépare. On termine la visite, alors que la pluie arrive, par le musée de la ville qui retrace l'histoire locale et nous montre l'habitat d'une famille aisée. Sous une pluie battante, nous rejoignons notre bateau vers 17h. Un dîner croate nous attend à 19h30 et le bateau repart vers 20h pour Sibeni, à 81 miles nautiques (150 km), à une vitesse de 7,23 nœuds (13 km/h).

Matinée libre à Sibeni, le dimanche 6 octobre 2024

Nous arrivons vers 8h15 à Sibeni où le bateau se range le long du nouveau quai. Vers 9h nous partons pour une visite libre de la ville de Sibeni. En longeant la mer nous rejoignons la vieille ville et nous commençons la visite par la cathédrale Saint-Jacques et comme la messe dominicale commence, nous restons une demi-heure jusqu'à la lecture de l'Évangile. Une sœur encadre un groupe de jeunes enfants qui chantent soit en solo, soit en groupe les nombreux chants punctuant les interventions du curé croate. Comme les photos sont interdites, en sortant j'arrive à en faire une à la dérobée car cette cathédrale est vraiment magnifique, mêlant les styles gothique et renaissance des artisans italiens et dalmates. Le centre historique de la vieille ville est constitué de nombreuses ruelles tortueuses qui nous amènent au pied de la forteresse Sainte-Anne. Après un cappuccino, nous rejoignons le bateau en assistant à l'arrivée du *Viking Jupiter*, un géant des mers norvégien de 900 passagers.



Visite des chutes de Krka le dimanche 6 octobre 2024 après-midi

À 14h, nous partons en car à la découverte du parc national de Krka, un des parcs nationaux croates proclamé en 1985. Il s'étend sur 109 km² le long du fleuve Krka qui prend sa source au pied de la montagne Dinara, près de Knin. Nous parcourons un chemin de promenade qui nous permet d'admirer les chutes de près, de voir un vieux moulin et l'ancienne usine électrique. Vers 17h, retour en car à Sibeni, fondée au X^e siècle au bord d'une baie profonde et qui fut sur une courte période la capitale du Royaume croate. Une visite guidée est organisée avant le retour au bateau pour la réunion d'information avec un changement de programme, inversion du lundi et du mardi. Départ à 20h du bateau pour l'île de Hvar, 47 miles nautiques à 7 nœuds (87 km à 13 km/h).

Après le repas, spectacle de l'équipage où nous découvrons le talent de chanteur de notre maître d'équipage, des barmen, du chef de la lingerie, d'une de nos responsables nettoyage des cabines, etc.

Visite guidée de Hvar, le lundi 7 octobre 2024



Nous arrivons vers 8h20 à Hvar où le bateau se range le long du quai pour nous déposer et repart se positionner à l'ancre avant de revenir nous chercher vers 11h30. Vers 8h30 nous partons pour une visite guidée de la ville de Hvar.

En longeant la mer nous rejoignons la vieille ville et nous commençons la visite par le mont Saint-Nicolas qui la protège depuis la forteresse à 628 m de hauteur construite pour lutter contre les Arabes en 1569. La cathédrale Saint-Étienne de style renaissance baroque et l'église des franciscains terminent la visite pour rejoindre le bateau qui part à 11h30 pour l'île de Vis, privatisée par Tito.



Visite de Trogir, le mardi 8 matin

Départ pour la visite de Trogir. Nous débarquons à bord de la chaloupe. Le centre historique médiéval de Trogir, entouré de ses murailles, comprend un château et des tours préservées, ainsi que différents palais et demeures particulières datant des périodes romane, gothique, renaissance et baroque. Le plus important édifice de la ville est la cathédrale Saint-Laurent de Trogir, ouvrage le plus représentatif du style romano-gothique en Croatie dont la construction a débuté en 1213 pour se terminer en 1605.

La visite nous permet de voir la tour de l'Horloge, l'hôtel de ville, la porte nord, les ruelles pavées et les maisons en pierre qui nous ramènent à l'époque médiévale.



Visite de Split, le mardi 8 après-midi

Retour à bord en fin de matinée. Navigation le long de la côte dalmate vers Split. L'après-midi, départ pour la visite guidée de Split, deuxième ville de Croatie par sa taille, elle est le cœur de la Dalmatie centrale.



Visite du palais de Dioclétien où le péristyle (espace découvert entouré sur tous les côtés de colonnes) était le centre du palais que Dioclétien fit construire à l'écart de la grande ville de Salona. C'est ensuite une agglomération médiévale qui a cerné le palais et s'est développée tout autour. Retour au bateau pour le repas de gala aux couleurs de la Croatie. Navigation vers Kotor au Monténégro.

Navigation dans les bouches de Kotor et visite de Kotor, le mercredi 9 octobre



Matinée en navigation dans les bouches de Kotor. La mer y pénètre sur plusieurs kilomètres, formant de multiples baies aux eaux calmes que sillonnait autrefois une marine puissante qui faisait la richesse de quelques ports. Des caches pour sous-marins sont creusées à même la roche.

La visite de Kotor, la ville des chats, commence par la cathédrale Saint-Tryphon qui est une cathédrale romane du XII^e siècle située au Monténégro.

La cité médiévale de Kotor au Monténégro a survécu des siècles durant aux caprices du temps et aux guerres. Avec ses remparts, Kotor révèle son port et ses édifices de pierre blanche logés au cœur d'un cirque de falaises de calcaire aux allures de fjord. Le Monténégro est un pays né en 2006 après sa séparation de la Serbie.



Situé dans un bâtiment haut de la ville antique, Le Musée Maritime du Monténégro à Kotor est né de la collection fondée par la Fraternité "Marine Boka", vers 1880 et ouvert au public en 1900. Il s'est progressivement agrandi et en 1938, il a été réaménagé et ouvert aux visiteurs.



L'église Saint-Nicolas de Kotor est une église de l'Église orthodoxe serbe construite de 1902 à 1909. Elle a été construite à l'emplacement d'une autre église orthodoxe serbe édifiée en 1810 et détruite par un incendie à la veille de Noël en 1896. Sa particularité est d'arborer un drapeau serbe sur sa façade, signe des relations étroites entre les deux pays. L'église Saint-Nicolas possède de magnifiques icônes à l'intérieur. Une promenade dans les rues pavées nous amène au musée des chats qui représente une fascination à Kotor. Selon la légende, la présence des chats à Kotor remonte à des siècles, lorsqu'ils aidaient les villageois à chasser les souris dans la vieille ville car la peste décimait Kotor.

Retour à Dubrovnik, le jeudi 10 octobre

Après le petit déjeuner à bord, débarquement à 9h. Visite libre : les remparts de la ville de Dubrovnik existent depuis le XIII^e siècle, hauts de 24 m, et larges de 6 m dans certains endroits. Des bastions renaissance semi-circulaires remplacent des tours carrées gothiques depuis le XV^e siècle. Le fort Saint-Laurent, à l'ouest et le fort Revelin, à l'est, font aussi partie de cette magnifique enceinte. Elle se complète par trois portes : Pile, Ploče et Buža.

Vol à 15h pour Paris et Montpellier.



35e — Gala AOR du vendredi 8 novembre 2024

En ce vendredi soir du 8 novembre 2024, nous sommes 152 à avoir répondu à l'invitation de René CATHALA, président de l'AOR (Association des Officiers de Réserve) de Montpellier dans cette belle salle Morastel de Mauguio.

Dès 20h des invités se pressent dans le hall, devant le plan de table pour savoir avec quels autres couples ils partageront la soirée et à 20h30 précises, René autorise l'entrée dans la grande salle où un copieux apéritif nous attend. J'ai la chance d'être à une table « ANOCR » avec Gérard DUFFIEUX, Allain REPLINGER et Alain GROELL et leurs compagnes Brigitte, Raymonde et Danielle. De nombreux autres membres de l'ANOCR sont présents, répartis dans la salle à droite ou à gauche de la piste de danse et à la fin de l'apéritif, René prend la parole pour un discours plus court qu'à son habitude pour laisser l'orchestre Sardi lancer les premiers morceaux et permettre à l'assistance de danser.



Le rythme se déroule de façon classique, le traiteur servant l'entrée, l'orchestre reprenant l'animation jusqu'au plat, puis de nouveau slow, valse, tango, paso doble, rock et madison se suivent pour nous faire digérer avant le fromage puis le dessert. René n'avait pas prévu qu'une alarme se déclenche et nous fasse mal aux oreilles, sauf aux heureux possesseurs de sonotones qui n'ont eu qu'à les enlever pour ne plus l'entendre. Heureusement le maire a appelé ses services techniques et une fois le code rentré, l'alarme s'est arrêtée et a permis aux chanteuses de reprendre et aux danseurs de réinvestir la piste.

Après l'arrivée du champagne, les invités de la table officielle commencent à partir mais il est déjà 1h du matin. Quelques heures plus tard, la soirée se termine et j'espère que de nombreux participants nous rejoindront le 25 avril 2025.

35f — Thé dansant ANOCR 34-12-48, le 16 novembre 2024 à Saint-Georges-d'Orques

Cadre agréable et pittoresque, ambiance chaleureuse, décoration de tables magnifiques, agapes préparées avec minutie par Colette JANICAUD pour le plaisir de chacun, animation musicale alternant DJ et orchestre *Les Copains D'accords*, tout ceci dans un esprit de camaraderie qui régnait tout au long de l'après-midi, tous les ingrédients étaient réunis pour le succès de la première édition du thé dansant du samedi 16 novembre 2024.



Souhaitée par au moins une cinquantaine d'adhérents de notre groupement qui sont venus affronter les premiers frimas de l'hiver, cette activité festive leur a fait oublier les soucis du quotidien, le temps de quelques pas de danse et de chansons connues et appréciées.

L'accueil chaleureux de notre hôte, le Docteur Jacques DUPUY, unanimement salué par tous les participants, a contribué au succès cette première édition. En effet, par l'entremise de Colette JANICAUD qui le connaissait bien, l'association a pu bénéficier de la mise à disposition de sa salle de réception configurée en « chais », et par l'accompagnement de quelques bulles de champagne offertes généreusement par notre hôte dans le courant de l'après-midi.

Le lieu pittoresque et l'accueil chaleureux ainsi que l'animation musicale ont été appréciés par l'ensemble des participants et les résultats du sondage réalisé à l'issue de cet après-midi dansant révèlent que tous les participants ont souhaité revenir pour une prochaine édition.

Certes, l'intensité de la sonorisation a pu perturber quelques conversations, mais le problème a été parfaitement identifié par les organisateurs pour améliorer cet aspect la prochaine fois.

Pour la prochaine activité dansante, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 25 avril 2025 à notre prochain déjeuner dansant qui se déroulera cette fois dans la salle Frédéric-Bazille à

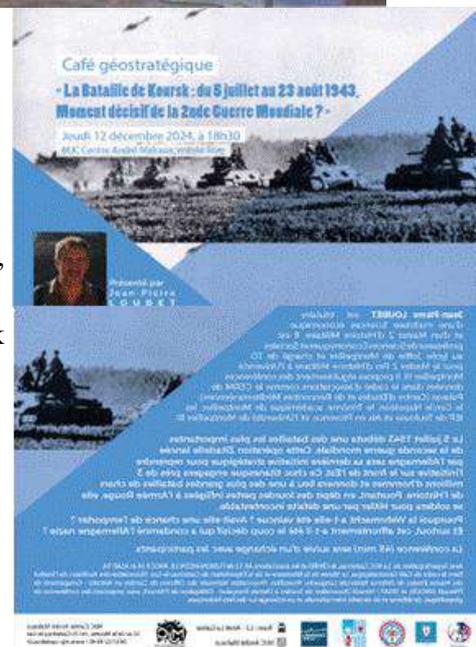
Saint-Clément-de-Rivière, dans laquelle nous organiserons aussi, comme chaque année, notre loto - galette des rois, le dimanche 19 janvier 2025, à partir de 14 h 00. Vous trouverez toutes les précisions en annexe du bulletin.



35g - Premier café géostratégique

En ce jeudi 12 décembre 2024, le premier café géostratégique proposé par l'IHEDN/AR12, l'ASAF et l'ANOCR 34-12-48 s'est déroulé dans la MJC de Castelnau le zez.

Le conférencier Jean-Pierre Loubet nous a démontré le rôle décisif de la bataille de Kursk dans la fin de la 2nde guerre mondiale



36 - Activités futures

36a - Marches - programmation du 17/12/2024 au 15/04/2025

DATES et LIEUX	POINTS de RENDEZ-VOUS
<p>17 décembre 2024 Mas de Londres Lac de la Jasse 8,7 km d : 190 m</p>	<p>De Montpellier, prenda la D9863 jusqu'à Saint-Martin de Londres. Au niveau du 2^e rond-point de contournement, prendre à droite la d 122 vers le mas de Londres et stationner au plus près de l'entrée du village</p>
<p>7 janvier 2025 Pérois Le parcours de santé 9 km d : 52 m Repas de l'an neuf</p>	<p>Départ/arrivée de la marche devant le restaurant de l'Eurotel Repas à 12h30 au restaurant de l'Eurotel, 18, Zac Fenouillet, avenue du Languedoc à Pérois 34470 (derrière Auchan) <i>Bulletin réponse en annexe</i></p>
<p>21 janvier 2025 Marche de proximité Montpellier Domaine du Château d'O 7,6 km d : 96 m</p>	<p>Domaine du Château d'O situé au 982, avenue des Moulins. Le parking, point de départ de la marche, est situé à l'intérieur du domaine qui est desservi par le tram N°1 (direction Mosson) arrêt "Château d'O" distant de 250 mètres environ du point de départ.</p>
<p>4 février 2025 Fabrègues La chapelle St-Bauzille 7,5 km d : 245 m</p>	<p>-Par la route de Sète (D 612) ou en venant de Villeneuve-lès-Maguelone emprunter la D 185 en direction de Fabrègues-Saussan, tourner à gauche avant le pont de l'A9 et suivre la route sur 900 mètres environ jusqu'au parking situé près de l'arrière du restaurant Quick. -Par la route de Béziers (D 613) emprunter la D 185 en direction de Villeneuve-lès-Maguelone, passer sous le pont de l'A9, tourner à droite et suivre la route sur 900 mètres environ pour retrouver le parking...</p>
<p>18 février 2025 Marche de proximité Montpellier-Lattes Le long du Lez 7,4 km</p>	<p>À partir du rond-point Ernest Granier, prendre l'avenue de la mer-Raymond Dugrand en direction de Carnon, à 1 km, passer sous le pont de l'A709 puis 250 m après tourner à droite juste à la fin du restaurant (gd bâtiment) « Terminal #1 », passer sous le portique du grand parking en terre et se garer sur la droite. (Attention, bien signaler votre changement de direction à droite car le trafic est dense sur l'avenue. N43° 35' / E 3° 54')</p>
<p>4 mars 2025 Clapiers Massif forestier de Baillarguet D : 7,7 km d : 158 m</p>	<p>Rouler en direction de Clapiers. A l'approche de la jardinerie Botanic, ne pas prendre le tunnel et, par la droite, rejoindre le rond-point. Prendre la direction « Clapiers Centre » (Avenue de la Fontaine). Aller tout droit. Au rond-point suivant prendre la direction « l'Auriol ». A la fin des pavillons et au niveau de l'embranchement avec le chemin des Térébinthes, continuer tout droit par une petite route (Chemin du Martinet) pour accéder au parking distant de 600 mètres environ. Délaisser la voie goudronnée montant à gauche pour se garer 20 mètres plus loin sur la piste débouchant dans un virage et sur laquelle est implanté un panneau « Massif forestier de Baillarguet »</p>
<p>18 mars 2025 Marche de proximité Saint-Jean de Védas Sentier nature 8 km d : 156 m</p>	<p>Parking devant l'école René Cassin à St Jean de Védas. Pour s'y rendre en partant de Montpellier prendre la route de Sète (D161), passer par le rond-point de l'Europe pour rejoindre le parking de l'Ecole René Cassin situé au 2 Allée du Val des Garrigues (quartier Saint-Jean-le-Sec)</p>
<p>1^{er} avril 2025 Mireval Le circuit de Karland 7,5 km</p>	<p>Prendre la direction de Sète par la D 612. Après Mireval, continuer sur cette voie jusqu'au 1er rond-point. Prendre à droite la D 114 en direction de Fabrègues-Courmonterral sur 2,3 km environ. Se garer au parking de la Tortue sur la gauche Accès possible aussi par la D 613 : St-Jean-de-Védas - Fabrègues puis à 1,6 km prendre la S114 vers Vic-la-Gardiole. Le parking de la tortue se trouve sur la droite à 2, 6 km.</p>
<p>15 avril 2025 Marche de proximité Grabels La soucarède 8,5 km d : 110 m</p>	<p>En arrivant de Montpellier par la D 127, descendre sur Grabels par la D 127. Après le 1er feu, continuer sur 300 m jusqu'au niveau de la poste et tourner immédiatement à gauche, passer devant une boulangerie et descendre cette rue sur 150 m pour vous garer devant la salle des sports. En arrivant par la route de Montferrier, tourner à gauche au feu devant la police municipale puis rejoindre la poste pour tourner à droite et vous garer à 150 m.</p>

LE CERTIFICAT MEDICAL EST EXIGÉ. Les marches débutent à 9h00 et font de 8 à 10 km avec pas ou peu de dénivelé. Ce programme est susceptible d'être modifié. Aussi, **au plus tard la veille de son exécution**, les marcheurs internautes reçoivent des précisions sur le profil du parcours, le lieu de rendez-vous, et éventuellement son annulation. **Les marcheurs non internautes devront prendre contact avec le responsable des marches ou l'un des accompagnants désignés ci-dessous pour s'assurer des coordonnées de la marche.**

Responsable : Jean-Michel SANJUAN : 06 08 04 36 04. E-mail : jmsanjuan34790@gmail.com

Accompagnants : Robert LAMOULINE : 06 89 49 88 97, Jacques LECLERCQ : 06 81 37 65 22, Claude GRADIT : 06 72 73 77 36

ATTENTION :

Jean-Michel SANJUAN arrétant l'animation des marches à l'issue de l'AG 2025, le CoDIR recherche un volontaire pour lui succéder. Les volontaires peuvent prendre contact avec lui pour voir ce qu'ils doivent faire. Merci d'avance.

36b - RANDONNÉES - Programmation du 14 janvier au 8 avril 2025

Vous avez, ci-dessous, le programme prévisionnel des randonnées futures. Il peut changer, en raison de conditions météo défavorables, ou pour d'autres événements que nous ne pouvons maîtriser à l'avance.

Vous recevrez la fiche de randonnée au plus tard la VEILLE de la randonnée (Carte, profil et lieu de RDV), et vous êtes invités à vous adresser au « GUIDE » du jour si vous avez des questions.

*Le départ est toujours programmé pour **9 h 30**, sauf exception.. Le covoiturage, masqués pour les passagers, est vivement conseillé. N'oubliez pas de passer une visite médicale, et d'avoir un certificat ad hoc. Chaque randonnée est reconnue par l'équipe reco, et vous serez informés des difficultés éventuelles.*

À bientôt, et toujours dans la bonne humeur

L'équipe reco

Dates	Lieu de la randonnée	Distance	Dénivelé	Altitude maxi	Guide du jour
14 janvier 2025	Le Grau-du-Roi	12,86 km	6 m	7 m	Marc Alain WOOD
28 janvier 2025	Murviel-lès-Montpellier	15,58 km	395 m	227 m	Michel DELALANDE
11 février 2025	Montlaur-Montaud	13,79 km	230 m	219 m	Marc Alain WOOD
25 février 2025	Saint-Paul et Valmalle	12,03 km	286 m	286 m	Michel DELALANDE
11 mars 2025	Saint-Pargoire	17,78 km	271 m	188 m	Jean DUBEAU
25 mars 2025	Aumalas	15,99 km	336 m	336 m	Michel DELALANDE
8 avril 2025	Mont Saint-Baudille	15,21 km	660 m	524 m	Marc Alain WOOD

Coordonnées des guides, membres de l'équipe de reconnaissance

Guides	Tél. fixe	Tél. mobile	Guides	Tél. fixe	Tél. mobile
Michel DELALANDE	09 75 46 44 13	06 85 89 18 59	Marc-Alain WOOD	04 67 57 37 03	06 31 05 83 27
Jean DUBEAU	04 36 71 20 50	06 07 60 15 05			

36c — Loto de l'ANOCR 34-12-48, le dimanche 19 janvier 2025 à Saint-Clément-de-Rivière

Cette saine activité traditionnelle se tiendra le dimanche 19 janvier 2025 à 14h15 à la salle « Frédéric Bazille », pour la première quine.

Localisation : boulevard de la Colline, 34980 Saint-Clément-de-Rivière.

Géocode : X : 3.84768000 Y : 43.68863000

Accès : carrefour de la Lyre, prendre RD 65 direction Alès et à l'échangeur (Agropolis, zoo de Lunaret), prendre RD 112 direction Montferrier, puis tout droit direction St-Clément, à gauche centre village, au premier rond-point à droite, après le centre commercial Boulidou, la salle est à l'embranchement du boulevard de la Colline (parking immédiatement après la salle ou à côté des tennis devant la Halle des sports (accès par un petit chemin tout de suite à gauche).



Déroulement prévu :

Prix 10 € pour 6 cartons ou 6 tickets, 2 € le carton ou le ticket.

Prévision de 14 tirages, 6 quines : 2 paniers garnis, 3 jambons, un bon d'achat de 50 € et un carton de 3 champagnes pour un carton vide avant la pause.

Intermède musical et dégustation des galettes et du cidre. Une tombola aura lieu avec le tirage lors de la pause musicale avec comme lot : 1 panier garni, 1 carton de 6 bouteilles de vin, 1 jambon et 1 bon d'achat de 75 €.

Reprise avec 6 quines : 2 paniers garnis, 3 jambons, 1 carton de 3 champagnes et un carton plein pour un bon d'achat de 100 € pour terminer.



36d — Les cafés géostratégiques du 1^{er} trimestre 2025

L'IHEDN/AR12, l'ASAF et l'ANOCR 34-12-48 vous proposent des cafés géostratégiques à 18h30 à la MJC André Malraux de Castelnau-le-Lez, aux dates suivantes :

Jeudi 23 janvier 2025 : la base sous-marine de Lorient, par Daniel BRIAND

Jeudi 6 février 2025 : les étudiants russes face à la guerre en Ukraine, par Carole GRIMAUD-POTTER

Jeudi 13 mars 2025 : l'amalgame des résistants du Gard à la 1^{re} Armée du général de Lattre, par Alain DAVID

Possibilité du jeudi 3 avril 2025 : Pologne-Ukraine, une histoire, deux destins, par le consul de Pologne, Daniel KAN-LACAS.

Conférence mémorielle en 3 actes (3 x 20 minutes)

1940-1945 l'épopée de la base sous-marine de Lorient

1. La base sous-marine Kéroman forteresse de l'Océan



2. Les U-BOOT allemands, une force de frappe



3. Rôle de la Résistance française à la BSM Kéroman



Le Jeudi 23 Janvier 2025 à 18h30
À la MJC de Castelnau-le-Lez - Entrée libre
Conférencier Daniel BRIAND ancien sous-marinier
Membre de l'ASAF, du CIGAN et du CEADH

Détails du 23 janvier

Autre sujet :

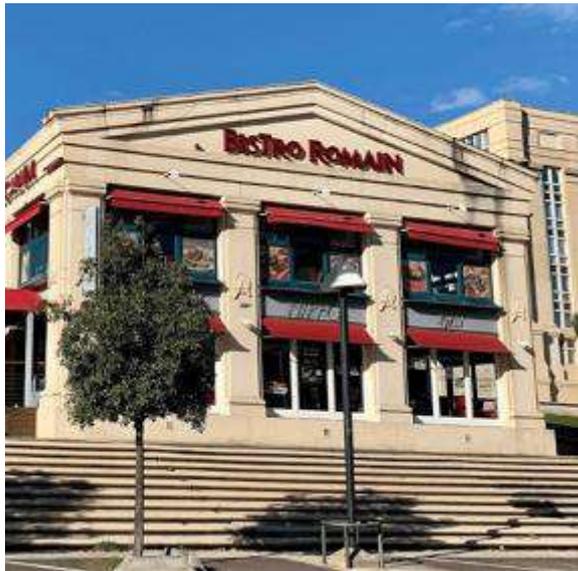
Suite à la proposition de Claude GRADIT d'un autre conférencier, une demande sera faite début janvier pour l'établissement d'une convention avec la gendarmerie pour avoir l'amphithéâtre Beltrame un jeudi après-midi afin de faire une conférence sur le narcotrafic par Bertrand MONNET, fils du général de division (2s) et de madame Jean-Claude MONNET, qui habitent à Pignan.

36e — Déjeuner des « dames seules », le dimanche 23 mars 2025 à Montpellier

Le repas des dames seules se déroulera au restaurant **Bistrot Romain**, Esplanade de l'Europe à Montpellier, sous l'égide de mesdames Claude DESMERGERS, Éliette HÉRITIER, Colette JANICAUD et Alix MARCONNET, notre équipe d'action sociale.

Le menu et les modalités d'inscription vous sont fournis ci-dessous :

Apéritif de bienvenue : coupe de Spumonte (pétillant italien)



Entrée :

Choix 1 : Salade de chèvre chaud

Choix 2 : Assiette de jambon cru

Plat :

Choix 1 : Pavé de saumon

Choix 2 : Escalope de volaille milanaise

Choix de l'accompagnement : Haricots verts : **H**, Spaghetti : **S**, Ratatouille : **R** ou

Frites : **F**

Dessert :

Choix 1 : Nougat glacé

Choix 2 : Tiramisu maison

Une bouteille de vin pour 4 personnes

Eau minérale plate ou gazeuse

Café

Faites votre choix sur le coupon réponse en **annexe** et envoyer le avec **un chèque de 15 € par personne** au nom de l'ANOCR à : **Mme Eliette HERITIER, 29 rue des Arbousiers, 34970 LATTES/MAURIN**

La date limite de réponse est fixée au **lundi 3 mars 2025**

Le menu étant de 31 € pourboire compris, l'ANOCR 34-12-48 prend à sa charge 16 € pour chaque dame seule.

Pour les membres du CoDIR et les présidents d'honneur qui pourront être présents, la participation demandée est de 31 € par personne.

36f1— Pr vision de voyage : Bali du 30 mars au 10 avril 2025 .

Destination Indon sie - Bali : 30 mars - 10 avril 2025

Secrets de Bali : circuit culturel de 12 jours / 9 nuits en pension compl te au d part de Marseille en vol r gulier et Montpellier en autocar.

Bienvenue   Bali !

Bali, « l' le B nie des dieux », se situe dans l'archipel indon sien. C'est une petite  le riche de temples et de beaut s naturelles. Le climat y est tropical avec deux saisons bien distinctes : saison s che qui va de mai   octobre, et saison des pluies de novembre   avril. La superficie de Bali est de 5602 km² soit 140 km de long sur 80 km de large. Elle poss de une cha ne de volcans d'est en ouest avec un sommet   3142 m d'altitude (mont Agung) et plusieurs autres   plus de 2000 m d'altitude. Son sol est tr s fertile et les pluies tropicales permettent l'irrigation des rizi res. Le nord de l' le produit des denr es tr s pris es telles que le caf , clou de girofle, coprah, vanille, etc. Il est aussi l'endroit de sites somptueux et de paysages magnifiques.

JOUR 1 Montpellier MARSEILLE ISTANBUL

JOUR 2 DEN- PASAR

JOUR 3 UBUD & son march  / DANSES DU BARONG / LA FOR T DE SANGHEH / UBUD

JOUR 4 JATILUWIH & ses rizi res / BEDUGUL, r gion des lacs / UBUD

JOUR 5 KINTAMANI, route sinueuse / BESAKIH le religieux / UBUD

JOUR 6 UBUD & son art / TANAH LOT, le temple c l bre de Bali / UBUD

JOUR 7 TIRTA EMPUL, sources sacr es / GOA GAJAH, les  l phants / GUNUNG KAWI, site arch ologique

JOUR 8 Journ e typiquement balinaise « des hommes et une Terre »

JOUR 9 CANDIDASA, ses temples prestigieux, les jardins

JOUR 10 S jour balnaire   Nusa Dua avec soir e d'adieu « langoustes »

JOUR 11 S jour balnaire DENPASAR

JOUR 12 ISTANBUL MARSEILLE Montpellier

Les coups de Escapes Groupes

- Un rythme tranquille avec 7 nuits dans le m me h tel 4*   Ubud
- Les rizi res en terrasse de Jatiluwih
- Visite des sites prestigieux : Besakih, Kintamani, Jatimuwih, Munduk
- D jeuner au bord du crat re surplombant le volcan et le lac Batur
- Randonn e dans les rizi res—D ner de Baby Guling
- La journ e balinaise authentique
- Une fin de circuit d tente sur la paisible plage de Benoa



<p>Ubud 7 nuits</p> 	<p>Kahayana Suites Ubud</p> <p>https://kahayanasuites.com</p>
<p>Benoa, Nusa Dua 2 nuits</p> 	<p>Bali Relaxing Resort & Spa 4*</p> <p>https://balirelaxing.com</p>

Le voyage est complet

36f2 — Guatemala du 15 au 25 novembre 2025

**SITES MAYAS ET VOLCANS
SACRES DU GUATEMALA**
Novembre 2025


Jour 1 votre ville ✈ Marseille → Madrid → Guatemala, Antigua
 Jour 2 Guatemala / Quigua / Rio Dulce
 Jour 3 Rio Dulce / Livingston / Flores
 Jour 4 Flores/ Tikal/ Flores
 Jour 5 Flores / Yaxhá → Guatemala city
 Jour 6 Ciudad De Guatemala / Chichicastenango / Panajachel
 Jour 7 Panajachel / Santa Catarina Palopó/ San Juan La Laguna/Antigua
 Jour 8 Antigua
 Jour 9 Antigua / Volcan Pacaya / Antigua
 Jour 10 Guatemala City →
 Jour 11 → Madrid → Marseille ✈ votre ville


**SITES MAYAS ET VOLCANS
SACRES DU GUATEMALA**
Novembre 2025


Villes	Hôtels
Guatemala City 1 nuit + 1 nuit	Clarions Suites https://www.stofella.com/
Rio Dulce 1 nuit	Hacienda Tjjax (éco hotel) https://www.tjjax.com
Flores 2 nuits	Isla de Flores http://hotelisladeflores.com/
Panajachel 1 nuit	Jardines del Lago https://www.ihg.com/holidayinn/hotels/fr/fr/memphis/memdn/hoteldetail
Antigua 3 nuits	Los Olivos Boutique https://www.hotellosolivos.com.gt/



Sites Maya & Volcans sacrés du Guatemala
 Circuit culturel 11 jours / 09 nuits en pension complète
 Vols réguliers au départ de Marseille + autocar de votre ville

Novembre 2025

	De 25 à 29 participants	De 30 à 34 participants	De 35 à 39 participants	De 40 à 45 participants
PRIX TTC PAR PERSONNE	2 194 €	2 159 €	2 128 €	2 099 €
Supplément chambre indiv.	+ 337€ par personne pour le séjour			
(**) offre Escapades-Groupes : 1 supplément chambre individuelle offert par groupe				

Les demandes d'inscription sont à envoyer à Allain REPLLINGER par mail ou par téléphone avant fin janvier.

24 inscrits à ce jour

allain.repplinger@orange.fr

06 43 06 51 58

Le Saviez-vous ?

Depuis le 14 juillet 2023, à la demande de M. Emmanuel Macron, président de la République, l'ensemble de la population est invitée à arborer un Bleuet les 11 mars (en mémoire des victimes d'attentats), le 8 mai, le 14 juillet et du 1er au 11 novembre.



En 2023, ce sont 8 937 actions soit 40 280 heures de bénévolat qui ont permis d'accompagner les bénéficiaires du fonds de dotation « Bleuet de France »

4 600	blessés physiques et psychiques
3 200	pupilles de la nation dont 1200 enfants
4 450	victimes d'attentat terroriste
10 000	militaires en OPEX reçoivent des colis de Noël
141	ephad labellisés

43 - Marine

En coordination avec la Direction générale de l'armement, la modernisation de la Marine nationale s'accélère sous les lois de programmation militaire 2019-2025 et 2024-2030. Cette transformation historique, qui se produit tous les 30 à 40 ans, réinvente la flotte pour répondre aux défis futurs. Retour sur les programmes majeurs de la force d'action navale, une des quatre forces de la Marine nationale.



Photo bâtiment de surface - © Ministère des Armées et des Anciens combattants

Créée en 1992 à la suite de la fusion des escadres de l'Atlantique et de la Méditerranée, la Force d'action navale (FAN) regroupe l'essentiel des bâtiments de surface de la Marine nationale, soit près de 100 unités. Elle remplit six fonctions stratégiques des forces armées françaises : la dissuasion, l'intervention, la protection, la prévention, la connaissance, l'anticipation et enfin l'influence. La FAN va connaître des programmes majeurs, au même titre que la force océanique stratégique et l'aéronautique navale.

Porte-avions

Porte-avions : mis en service en 2001 et basé à Toulon, le porte-avions nucléaire *Charles de Gaulle* sera de nouveau modernisé lors de son troisième et dernier arrêt technique majeur entre 2027 et 2028 avant l'arrivée du porte-avions nouvelle génération (PA-NG) en 2038. Celui-ci, d'une taille de 310 mètres et d'un poids de 80 000 tonnes, se distinguera comme seul porte-avions à propulsion nucléaire de type CATOBAR. À partir de 2038, il accueillera l'avion de 5^e génération *Next Génération Fighter* (NGF) du programme Système de combat aérien du futur (SCAF) et des premiers drones de combat *Unmanned Air Combat Vehicle* (UCAV) entrant ainsi dans l'ère du combat aérien connecté.

Forces amphibies

- Porte-hélicoptères amphibies (PHA) : au nombre de trois, les PHA assurent des missions autour d'opérations de projection de force, de gestion de crise, de transport ou encore d'évacuation sanitaire et de soutien médical. La batellerie de ces bâtiments est en cours de modernisation pour rallonger leur durée de vie opérationnelle et leur performance.

Engins de débarquement amphibie standards (EDA-S) : le programme EDA-S permet de remplacer les vieux chalands de transport de matériel (CTM) qui doivent être désarmés entre 2024 et 2026. La livraison des 14 EDA-S a commencé en 2022, avec un dernier engin dont la livraison est prévue 2026.

Les frégates de premier rang

- Frégates de défense aérienne (FDA) : construites dans le cadre du programme franco-italien Horizon, les deux frégates vont faire l'objet d'une importante modernisation entre 2029 et 2030. Cela permettra notamment d'adapter les bâtiments contre les menaces liées au développement des missiles hypersoniques et balistiques. Les FDA pourront alors mettre en œuvre des missiles Aster Block 1 NET et intégreront un nouveau système de combat, le SETIS 3.0

- Frégates de défense et d'intervention (FDI) : programme lancé afin de développer une nouvelle génération de bâtiments de combat entièrement numériques, cinq FDI doivent être livrées à la Marine nationale afin de posséder une flotte de 15 frégates de premier rang à horizon 2032. L'intégration à bord des FDI d'innovations technologiques tels qu'un nouveau radar numérique, un système adapté à la lutte contre la menace asymétrique, une installation de tir de nouvelle génération, ou encore une conception pensée dès le début pour lutter contre la menace cyber.

- Frégates de type Lafayette (FLF) : la Marine nationale dispose de cinq frégates de ce type qui ont bénéficié en 2022 d'un important programme de modernisation, tant au niveau de la structure que du système d'armement et des moyens électroniques pour allonger leur durée de vie opérationnelle.

- Frégates multi-missions (FREMM + FREMM DA) : huit frégates multi-missions dont deux avec des capacités de défense aérienne renforcée (FREMM DA) sont déployées et constituent un véritable bond technologique. Conçues pour des combats de haute intensité, ces frégates peuvent faire face à tout type de menace, qu'elles soient sous-marines, aérienne ou de surface. La survivabilité des bâtiments, dotés de puissants moyens de guerre électronique ont permis des progrès spectaculaires dans le domaine de la lutte anti-sous-marine. Cela résulte de leur discrétion acoustique, mais aussi des sonars dernier cri dont sont dotées les FREMM. Afin d'accroître le nombre de jours qu'elles effectuent chaque année à la mer, quatre de ces frégates sont désormais armées par deux équipages, qui se relaient à bord tous les quatre mois.

Bâtiments de second rang

- **Corvettes hauturières (CH)** : six CH vont être déployées à partir de 2030. Ces bâtiments d'environ 110 mètres et 3 300 tonnes seront taillés pour les navigations hauturières. Ils bénéficieront d'une grande autonomie, d'importants moyens de surveillance et d'espaces modulaires pour disposer d'une grande polyvalence. Ces CH seront développés dans le cadre du programme européen *Multi Mission Patrol Corvette* (MMCM) qui associe notamment la France, l'Italie et l'Espagne. Des évolutions technologiques innovantes seront intégrées aux CH comme la gestion de l'énergie, réduisant leur empreinte environnementale ou encore le déploiement de drones.

- **Patrouilleurs de haute mer (PHM)** : les PHM, au nombre de six, ont été équipés en 2022/2023 de drones pour accroître leurs capacités de surveillance. Les PHM seront alors remplacés dans le cadre du programme des nouveaux patrouilleurs hauturiers (PH).
 - **Patrouilleurs hauturiers (PH)** : dix nouveaux patrouilleurs hauturiers de 92 mètres pour 2 400 tonnes seront livrés entre 2027 et 2034. Plateformes très polyvalentes, ces patrouilleurs hauturiers seront plus volumineux que leurs aînés et offriront une meilleure autonomie. Leur mission de surveillance et protection des approches maritimes françaises restera la même, qu'il s'agisse d'opérations liées aux activités militaires, comme la lutte anti-sous-marin, ou à l'action de l'Etat en mer.
 - **Patrouilleurs d'Outre-mer (POM)** : ce programme, notifié en 2019 dans le but d'achever le renouvellement des patrouilleurs basés en outre-mer, prévoit la livraison de six POM entre 2023 et 2025. Les POM sont des plateformes endurantes et polyvalentes capables de sillonner les grands espaces maritimes ultramarins.
- Autres patrouilleurs** : au nombre de sept, plusieurs patrouilleurs vont connaître des évolutions dans les années à venir. Cela sera le cas du **patrouilleur de type Arago**, qui sera retiré du service en 2024 pour être remplacé par les deux nouveaux POM basés en Polynésie. Les **patrouilleurs de service public (PSP)** seront quant à eux en service jusqu'en 2027 avant l'arrivée des patrouilleurs hauturiers.

Guerre des mines



Le BHO Beautemps-Beaupré (A758) effectue des essais de mise à l'eau d'un nouveau drone sous-marin - © Emmanuelle Mocquillon/Marine nationale/Défense

- **Bâtiments de guerre des mines (BGDM)** : les six nouveaux BGDM, nettement plus gros et conçus pour la mise en œuvre du système de lutte anti-mines-futur (SLAM-F). Une rupture technologique opérationnelle majeure permettant d'éloigner la menace et de décupler les capacités de détection et de neutralisation jusqu'à 300m de profondeur. Ils remplaceront les huit chasseurs de mines tripartites (CMT).
- **Modules de lutte contre les mines (MLCM)** : après la notification de ces quatre modules en 2020 dans le cadre du programme Système de lutte anti-mines - futur (SLAM-F), ce nouveau système de drones destiné à la recherche, l'identification et la destruction des mines navales devrait comprendre une nouvelle commande de quatre modules supplémentaires. Leur configuration dépendra du retour d'expérience acquis avec les modules précédents.
- **Bâtiments remorqueurs de sonars (BRS)** : au nombre de trois, les BRS sont un élément clé du dispositif de sécurité des SNLE. Modernisés et dotés d'un sonar remorqué optimisé pour la détection de mines ou une drague mécanique, les BRS seront retirés du service en 2025/2026 pour être remplacés par les MLCM.
- **Bâtiment d'expérimentation de guerre des mines (BEGM)** : cet unique bâtiment qui a pour mission de servir de banc d'essais aux ingénieurs de DGA Techniques Navales sera retiré du service en 2027 et remplacé dans le cadre du programme BBPD NG.
- **Bâtiments bases de plongeurs-démineurs (BBPD / BBPD NG)** : les quatre BBPD, bâtiments ayant pour mission la formation des plongeurs-démineurs et nageurs de combats doivent être retirés du service entre 2027 et 2032 pour être remplacés par les BBPD nouvelle génération, leurs livraisons étant prévues entre 2028 et 2033.
- **Nouvelles vedettes de support à la plongée (VSP)** : ce programme a été lancé en 2019 afin de remplacer les vedettes d'intervention pour plongeurs-démineurs (VIPD). Après la livraison et les essais de la première unité en 2022, la production en série a été lancée en 2023. Au total, il y aura huit VSP déployés.
- **Système de lutte anti-mines marine futur (SLAM-F)** : Le programme SLAMF prépare le renouvellement de la capacité de guerre des mines de la marine nationale. Ce système est destiné à remplacer les moyens actuels (chasseurs de mines, bâtiments remorqueurs de sonars, bâtiments base de plongeurs démineurs). Ce système s'appuie sur quatre sous ensemble : les *Maritimes Mines Counter Measures* (MMCM), des drones pouvant opérer depuis un navire ou la terre, des BGDM, des BBPD BG mais également un système d'exploitation des données de guerre des mines (SEDGM). SLAM-F permet de repenser la lutte contre les mines navales grâce aux drones embarquant des technologies de pointe qui permettront une grande précision de navigation et de détecter, classifier et localiser tout type de mines, en offrant une plus grande discrétion lors des opérations.

Bâtiments de soutien

- **Bâtiments ravitailleurs de forces (BRF)** : lancé en 2019, ce programme en coopération avec l'Italie comprend la mise en service de 4 BRF entre 2024 et 2030. Ces bâtiments, conçus pour le ravitaillement d'autres bâtiments, ont redimensionné leurs capacités. Leur mission consiste à livrer aux unités de combat du combustible, des munitions, des pièces de rechange et des vivres et au besoin en assurant le transfert de blessés jusqu'à un hôpital terrestre.
- Bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR)** : le BCR est une évolution des pétroliers-ravitailleurs. Il sera remplacé en 2027 par le troisième BRF.
- Bâtiments hydrographiques**
- **Bâtiment hydro-océanographique (BHO)** : ce bâtiment, conçu pour les missions côtières et hauturières d'hydrographie et d'océanographie, sera remplacé entre 2030 et 2035.

- **Capacité hydro-océanographique future (CHOF)** : ce nouveau programme va permettre de remplir les trois bâtiments hydrographiques mis en service par deux bâtiments hydrographiques de nouvelle génération (BH NG) qui seront également basés à Brest. Ils devraient être commandés prochainement en vue d'une mise en service en 2028/2029. Ce programme participera aux nouvelles capacités de la Marine nationale en matière de surveillance et d'intervention dans les grands fonds marins grâce au développement de nouveaux outils scientifiques, moyens robotisés et systèmes de traitement de données recourant à l'intelligence artificielle.
- **Bâtiments hydrographiques (BH)** : les trois BH, élaborés pour cartographier les fonds marins et les chenaux d'accès aux ports seront désarmés entre 2026 et 2028 pour être remplacés par 2 BH NG dans le cadre du programme CHOF.

44 - Armée de l'Air et de l'Espace

L'aviation Française bientôt sans égale en Europe avec la grande nouveauté apportée à son meilleur avion de chasse : le Rafale F5



Par [Guillaume Aignon](#) -11/10/2024

L'aviation Française bientôt sans égale en Europe avec la grande nouveauté apportée à son meilleur avion de chasse : le Rafale F5

Le Rafale F5 et son drone de combat annoncés comme un ouragan sur l'aviation européenne.

Lors de la cérémonie marquant les 60 ans des Forces aériennes stratégiques sur la base de Saint-Dizier, le ministre des Armées, Sébastien LECORNU, a annoncé le développement d'un drone de combat destiné à compléter le futur « cador » de l'armée de l'air le Rafale F5. Cette innovation s'inscrit dans une stratégie à long terme visant à renforcer les capacités opérationnelles de la France au-delà de 2030.

Le drone de combat nEUROn, l'allié indispensable du Rafale F5

L'annonce du drone de combat par Sébastien LECORNU coïncide avec les célébrations des anniversaires des Forces aériennes stratégiques et de l'armée de l'Air et de l'Espace, soulignant l'importance de cette évolution. Le drone, conçu pour être furtif et pour le combat collaboratif, représente une avancée majeure dans la technologie militaire aérienne française. Il intégrera des technologies de furtivité et de contrôle autonome, avec une capacité significative d'emport en soute, préparant ainsi les forces françaises aux défis futurs.

Collaboration et Innovation Technologique

Le développement de ce drone bénéficie des acquis du programme nEUROn, premier démonstrateur technologique européen de drone de combat furtif, lancé en 2003. Avec plus de 170 vols d'essais à ce jour, le programme nEUROn a prouvé sa valeur, offrant une base solide pour le nouveau drone. Cette synergie entre le Rafale F5 et son drone complémentaire est destinée à renforcer l'autonomie et la supériorité capacitaire de la France dans les domaines aériens et de défense.

Perspectives d'Intégration et de déploiement

Le drone de combat est conçu pour évoluer en fonction des menaces futures, assurant ainsi une polyvalence et une adaptabilité sans précédent. Il est prévu que ces technologies avancées renforcent le rôle du Rafale F5 dans la défense aérienne française, en prolongeant l'héritage du Mirage IV par une capacité renforcée à maintenir l'indépendance stratégique de la France.

Implications Industrielles et Opérationnelles

Le projet est porté par Dassault Aviation, affirmant ainsi le leadership français dans l'aéronautique. Le PDG, Éric TRAPPIER, a souligné l'honneur et la responsabilité que représente la confiance renouvelée des Armées et de la DGA. Dassault Aviation, fort de son expérience centenaire et de son expertise dans la livraison de plus de 10 000 avions dans plus de 90 pays, continue de jouer un rôle crucial dans le développement des capacités de défense aériennes de la France et de ses alliés.



Vision à long terme pour le Rafale F5

Le couple Rafale F5 et drone de combat est destiné à jouer un rôle clé dans les stratégies de défense future, non seulement pour la France mais aussi sur la scène internationale. Ce développement marque une étape significative vers une autonomie accrue et une supériorité technologique dans l'industrie de défense globale.

51 – NOUVEAUX ADHÉRENTS (depuis le bulletin du 15 septembre 2024)

nous sommes **457 adhérents**

- Cne Olivier BOUILS,
- Lcl Gérard PRUT,
- Cne Gérard GIMENO,
- Mme Christine TOUSSAINT,
- Mme Michèle SAUTEL,
- CF Jean-Louis CHEVALIER

52 – DEMISSION

Mme Brigitte MILLOZ, compagne de Francis PALMA suite à la demande de Francis à cause de sa maladie

53 – ANNIVERSAIRE

- Centenaire de **Lucien BERROD** (18 novembre 2024)

Avec un peu d'avance, nous sommes allés fêter le centenaire du colonel Lucien BERROD à la maison de retraite "Les Gardioles" à Saint-Gély-du-Fesc, le 18 novembre 2024.

Lucien aura 100 ans le 27 novembre mais comme il sera "fêté" par la maison de retraite, sa famille et d'autres, nous avons pris les devants.

Il y avait là Michel De CET qui a partagé avec lui 19 ans de présence au comité directeur de l'ANOCR, l'artilleur (ASA) Jean-Paul LEYZAT qui n'a que 96 ans et lui a rappelé leurs frasques à Landau (FFA), Christian RAHIER au nom des AET et moi-même au titre de l'ANOCR.

Lucien, au fil des minutes, a retrouvé une très belle énergie. Sa vivacité d'esprit n'est aucunement altérée. Non seulement il a reconnu immédiatement tout le monde mais sa mémoire est intacte et nous avons évoqué de nombreux souvenirs.

Il nous a confié que ses seuls moments de distraction et de plaisir lui sont procurés par sa fille Joëlle quand elle lui rend visite et lui fait la lecture des bulletins des AET et de l'ANOCR.



Lucien ne peut marcher qu'avec l'aide de son kiné et comme il ne voit presque pas (c'est le cas depuis longtemps) et qu'il entend peu, même appareillé, son passe-temps consiste à écouter France-Musique sur un appareil de radio portatif. Mais il ne se plaint pas, il a gardé son franc-parler et ses convictions sont intactes.

Quand Christian RAHIER lui a proposé de partager une coupe de champagne, ses yeux ont pétillé et nous avons été très heureux de vivre ces instants avec lui.

Pour les plus jeunes, je précise que Lucien BERROD est un monument de l'ANOCR 34 : 35 ans de présence au CoDir dont une année de présidence après le décès du général NICOT.

Nous avons pris quelques photos et vous verrez qu'il est bien présent.

Claude GRADIT

Malheureusement, au moment de mettre en ligne ce bulletin, nous apprenons le décès de Lucien, le dimanche 8 décembre 2024

- **Lieutenant-colonel Jean-François CHAISE**, le 21 septembre 2024 à l'âge de 91 ans.

Jean-François Chaise s'était engagé à l'âge de 18 ans pour servir en Indochine.

À son retour, il prépare le concours du PPESMIA et il intègrera Strasbourg puis Coëtquidan. Membre de la promotion "Maréchal Bugeaud" (1958-1960), il choisira l'arme des transmissions. Son épouse Françoise est entourée de ses trois enfants (dont Philippe qui a fait l'objet d'un article dans Midi Libre).



*Éloge du lieutenant-colonel Jean-François CHAISE
Par le général (2S) Georges CHAVANIER, le 26 septembre 2024 en l'église des Plans*

Notre ami et camarade Jean-François vient de nous quitter à l'âge de 91 ans.

Il s'est engagé à 18 ans au titre de l'arme des Transmissions à MONTMEDY en 1951 et se spécialise dans la guerre électronique.

Ayant fait la connaissance de Françoise au lycée, il s'est fiancé avec elle avant de partir comme sergent en Indochine où il a effectué un séjour de 2 ans. De cette période il gardait comme beaucoup un amour profond pour cette terre lointaine et un souvenir ému de son passage sur les îles Paracels comme opérateur d'écoutes en compagnie d'une section de tirailleurs sénégalais. Il évoquait parfois le jour où le 2^e BEP est venu chercher un opérateur radio en renfort pour sa prochaine opération aéroportée. Très rapidement « formé » au parachutisme pendant le vol, il a ainsi réalisé son premier et unique saut opérationnel au-dessus des rizières d'Indochine. Il aimait à raconter avec un sourire au coin des lèvres comment, après avoir été légèrement blessé par un éclat de mortier au mollet, il avait été soigné par un caporal infirmier du BEP à l'accent allemand bien marqué et pour cause il s'agissait d'un ancien médecin chef de la Wehrmacht.

De retour en France, il a été affecté à Baden-Baden et à Rastatt.

Il s'est marié avec Françoise le 28 juillet 1956.

Durant son séjour en Allemagne, il a préparé l'École militaire de Strasbourg pour devenir officier. Ainsi, il a intégré l'École militaire interarmes de St-Cyr Coëtquidan en 1959 au 2^e bataillon faisant dorénavant partie de la promotion Maréchal Bugeaud. En 1960, fidèle à son arme d'origine, il rejoint pour un an l'École d'application des Transmissions de Montargis.

A l'été 1961, il part comme lieutenant en Algérie, servir au sein d'une compagnie saharienne de transmission stationnée à Ouargla où Françoise le rejoint rapidement pour prendre un poste d'institutrice avec leur fille aînée Véronique. Ils y resteront jusqu'en 1962, fin de cette guerre.

Il est alors affecté pour 2 ans à Mulhouse. Ensuite, il est muté à l'école d'application de Montargis. Durant son séjour il y commandera une compagnie.

De nouveau, il est muté en Allemagne pour un séjour de plusieurs années. A la suite de cette longue période, il rejoint une fois de plus l'école d'application de Montargis où il y encadre notamment différents stages de capitaines et il y termine sa carrière comme lieutenant-colonel à 49 ans.

Une fois à la retraite, il réalise ses rêves. Tout d'abord, faire un tour de France à vélo, puis s'occuper de la propriété qu'avec son épouse ils ont acquis « aux Plans » dans le Gard pour la rénover. Françoise et les enfants sont restés à Montargis où elle est directrice d'école. Après 8 ans, elle obtient enfin une mutation dans le Gard.

Pendant sa retraite, Jean-François partagera sa vie entre « Les Plans » et Montpellier où ils possèdent un appartement.

Jean-François a eu une retraite très active. Tout d'abord « aux Plans » où il a montré son amour de la patrie en faisant réaliser, entre autres, le monument aux morts du village. Ensuite au sein de la promotion Maréchal Bugeaud où il a participé à toutes les activités de l'équipe présente à Montpellier.

En 2023, il a fêté « aux Plans » ses 90 ans entouré de ses enfants, d'un certain nombre de petits-enfants et arrière-petits-enfants et de quelques amis.

Il était père de 3 enfants (Véronique, Maryannick et Philippe), de 7 petits-enfants et de 18 arrière-petits-enfants.

Il est chevalier de l'ordre National du Mérite.

A l'issue de la cérémonie religieuse, avant de rejoindre le cimetière du village et selon ses dernières volontés le représentant régional de la "Saint-Cyrienne", les camarades de la Bugeaud présents ainsi que son fils, lui aussi ancien officier, l'ont symboliquement salué une dernière fois au son du « pékin de bahut ».

Adieu, Jean-François nous ne t'oublierons pas.

- **Colonel Paul ROSPIDE**, le 29 septembre 2024 à Saint-Jean-de-Védas, à l'âge de 82 ans

De la promotion Corse et Provence, il avait commencé sa carrière au 9^e RCP et ne faisait pas partie de l'ANOCR 34-12-48 mais de nombreux adhérents le connaissaient.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 04 octobre à 15 heures en l'église de St-Jean-de-Védias, rue de la Calade.

L'adresse de son épouse Joëlle ROSPIDE est 11 rue des Frères Calage 34430 St-Jean-de-Védas. joerospide@yahoo.fr

- **Jean-François PHILIP**, fils d'Angèle PHILIP, le 25 septembre 2024, suite à une longue maladie, les obsèques ont eu lieu le 4 octobre dans l'intimité familiale.

- **Gaëlle DEVILDER**, le 8 octobre 2024 à l'âge de 76 ans.

Gaëlle, sœur d'Annick GRADIT, était dans un EPHAD en région parisienne près de sa fille, depuis le décès de son époux, le lieutenant-colonel Serge DEVILDERN le 28 janvier 2023. Elle s'est éteinte dans son sommeil.

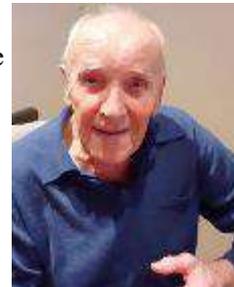
Serge a été un fidèle adhérent de l'ANOCR et Gaëlle déjà atteinte de la maladie d'Alzheimer est partie dans la foulée des obsèques avec sa fille.

Serge et Gaëlle ont vécu plus de trente ans à Montpellier aux Collines d'Estanove et leurs enfants Armel et Inge pourraient organiser une célébration du souvenir à Montpellier dans quelques temps.

Claude Gradit

- **Colonel Lucien BERROD**, le colonel (er) Christian RAHIER nous fait part du décès du Colonel BERROD, le dimanche 8 décembre 2024, pilier de notre groupement ANOCR 34-12-48 pendant de très nombreuses années.

Repose en paix mon ancien et cher ami



Les obsèques seront célébrées le lundi 16 décembre 2024 à 14h00, en la salle omniculte de la chambre funéraire de Saint-Gély-du-Fesc, 111 Route de Prades suivies de la crémation au centre funéraire de Grammont dans la plus stricte intimité.

Le président, le comité directeur et tous les membres de l'ANOCR Hérault-Aveyron-Lozère, en s'associant à leur douleur, présentent aux familles dans la peine leurs très sincères condoléances.

Repas dit du nouvel AN, après la marche du mardi 7 janvier 2025

Monsieur ou madame. accompagné(e) de personne(s)
prendra (ont) part au déjeuner organisé après la marche du mardi 7 janvier 2025 *au*
restaurant de l'hôtel EUROTEL, avenue du Languedoc 34470 Pérols

Prix : 35 euros par personne.

Le menu vous permet de choisir l'entrée et le plat

Apéritif : Kir pétillant et amuse-bouche

Entrée 1 : salade landaise

Entrée 2 : vol au vent fruit de mer à l'ancienne

Plat 1 : cochon de lait braisé, pommes persillées

Plat 2 : pavé de saumon, sauce épinards et riz aux légumes

Dessert : omelette norvégienne

Café et vin :

Merci de le préciser ci-dessous :

Coupon réponse à joindre au chèque libellé à l'ordre de l'ANOCR/Hérault

Adresser SVP ce coupon
et le chèque
correspondant avant le
Jeudi 2 janvier 2025

à
Robert LAMOULINE
8 rue des Arènes
34680
St-Georges-d'Orques

Si vous estimez que votre
courrier n'arrivera pas avant
le 2 janvier et dans l'attente
de votre chèque, merci d'en-
voyer vos desiderata par **sms** à
Robert au : **06 89 49 88 97**

NOM / Prénom	Entrée 1	Entrée 2	Plat 1	Plat 2

Participation à la galette des rois pendant le loto de l'ANOCR du 19 janvier 2025

Monsieur ou madame. accompagné(e) de personne(s)

Participeront au loto du dimanche 19 janvier 2025

Salle des fêtes de Saint-Clément-de-Rivière

Boulevard de la Colline 34980 Saint-Clément-de-Rivière

Accès : carrefour de la Lyre, prendre RD 65 direction Alès et à l'échangeur (Agropolis, zoo de Lunaret), prendre RD 112 direction Montferrier, puis tout droit direction St-Clément, à gauche centre village, au premier rond-point à droite, après le centre commercial Boulidou, la salle est à l'embranchement du boulevard de la Colline (parking immédiatement après la salle ou à côté des tennis devant la Halle des sports (accès par un petit chemin tout de suite à gauche).

Adresser SVP ce coupon
avant le

Mercredi 08 janvier 2025
à

Serge LE CLOIREC
14 rue des prunus
34970 LATTES

Ou par courriel:
serge.le-cloirec@wanadoo.fr

Repas des dames du dimanche 23 mars 2025

Madame.

Prendra part au déjeuner organisé le dimanche 24 mars 2025 à midi au restaurant

Bistro Romain, Esplanade de l'Europe 34000 Montpellier

Participation : 15 €

Choix individuel du menu: Cochez une seule case de chaque catégorie

(voir détails dans l'article au § 36e de ce bulletin)

Entrée 1	Entrée 2	Plat 1	Plat2	Accompagnement	Dessert 1	Dessert 2

Ci-joint un chèque de.....€ libellé à l'ordre de ANOCR

Adresser SVP ce coupon
renseigné

avant le

Lundi 3 mars 2025
A

Éliette HÉRITIER
29 rue des arbousiers
34970 LATTES